



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada



Ressources naturelles Canada

2011-2012

Rapport ministériel sur le rendement

L'Honorable Joe Oliver

Ministre des Ressources naturelles

Canada 

Table des matières

Message du Ministre	1
Section I : Survol de l'organisation	2
Raison d'être	2
Responsabilités	2
Résultats stratégiques et Architecture des activités de programme	3
Priorités organisationnelles	5
Analyse des risques	13
Sommaire – Rendement	15
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable	23
Profil des dépenses	25
Budget des dépenses par crédit voté	28
Section II: Analyse des activités de programmes par résultat stratégique.....	30
Résultat stratégique 1 : Compétitivité économique	30
Activité de programme 1.1 : Possibilités économiques pour les ressources naturelles	31
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme	34
Leçons retenues	38
Résultat stratégique 2 : Responsabilité environnementale	40
Activité de programme 2.1 : Énergie propre	40
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme	42
Activité de programme 2.2 : Gestion du risque lié aux écosystèmes	46
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme	47
Leçons retenues	49
Résultat stratégique 3 : Sûreté, sécurité et intendance	51
Activité de programme 3.1 : S'adapter au changement climatique et gestion du risque lié aux dangers	51
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme	52
Leçons retenues	54
Activité de programme 3.2 : Systèmes et connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale	56
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme	57
Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme	59
Leçons retenues	60
Activité de programme 3.3 : Fonds renouvelable de Géomatique Canada	62
Activité de programme 4.1 : Services internes	62
Écologisation des opérations gouvernementales	63
Le plan d'action économique du Canada	65

Section III : Renseignements supplémentaires.....	67
Principales données financières	67
Graphiques et diagrammes des principales données financières	70
États financiers.....	71
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires	72
Section IV : Autres sujets d'intérêt	73
Notes de fin de document	74

Message du Ministre

J'ai le plaisir de présenter le *Rapport ministériel sur le rendement* de Ressources naturelles Canada (RNCan) pour l'exercice qui se terminant le 31 mars 2012.

Le Canada a émergé du ralentissement de l'économie mondiale dans une position solide et concurrentielle, prêt à relever les défis de l'avenir. Grâce à la mise en œuvre du *Plan d'action économique* du Gouvernement, les secteurs des ressources naturelles du Canada ont pu accroître leurs investissements, créer des emplois bien rémunérés, et de façon générale soutenir l'économie canadienne. Au cours de la dernière année, les ressources naturelles ont joué un rôle essentiel dans notre économie: les secteurs de l'énergie, des mines et de la foresterie ont alimenté, directement et indirectement, près de 20 % de l'activité économique. Ensemble, ces trois secteurs ont fourni 10 % des emplois: 800 000 emplois directs et 800 000 autres dans les industries connexes.



Actuellement, il y a bien au-delà de 600 grands projets de mise en valeur des ressources à travers le Canada, prévus ou en voie de réalisation, qui représentent des investissements potentiels de près de 650 milliards de dollars, au cours des dix prochaines années. Ces projets auront des retombées dans toutes les collectivités, grandes et petites. Ils procureront des emplois, des débouchés et une vie meilleure pour les Autochtones, les jeunes gens qui veulent débiter dans un métier spécialisé et pour les entreprises qui soutiennent le développement de notre secteur des ressources naturelles. Avec le plan de *Développement responsable des ressources*, le Gouvernement du Canada veut rendre le régime canadien de réglementation des grands projets plus efficace et plus efficient. L'objectif est d'avoir pour chaque projet une seule revue et que celle-ci soit pilotée à l'intérieur d'un échéancier préétabli. Il en résultera que le Canada pourra mieux exploiter ses abondantes ressources naturelles, et ce aux bénéfices de toute la population canadienne, tout en resserrant ses normes environnementales, déjà parmi les plus élevées au monde.

Nous avons aussi contribué à l'expansion de nos marchés et à la diversification de nos accords commerciaux dans le monde en faisant valoir que le Canada est un fournisseur responsable et fiable de ressources naturelles; en aidant, également, les fabricants de produits du bois à diversifier leurs exportations en les orientant vers des marchés particulièrement importants comme ceux de la Chine, du Japon, de l'Inde, et de la Corée du Sud. De plus, notre Gouvernement a poursuivi son action pour stimuler et accélérer les programmes d'efficacité énergétique et l'innovation technologique en matière énergétique.

Les investissements dans l'innovation ont aidé l'industrie forestière à créer de nouveaux produits et l'industrie minière à adopter de nouveaux procédés et, toutes les deux, à développer des techniques susceptibles d'améliorer le bilan environnemental du Canada dans la mise en valeur de ses ressources naturelles. Dans le Nord, la géo-cartographie et les sciences de la terre ont été un facteur de prospérité et de création d'emplois, particulièrement dans le secteur minier. L'expertise de RNCan, enfin, a contribué à l'affirmation de notre souveraineté dans l'Arctique.

Je suis fier du rôle joué par RNCan dans l'avancement des priorités du gouvernement, particulièrement en ce qui a trait à l'emploi, à la croissance économique et à la prospérité à long terme pour tous. Le Gouvernement entend poursuivre ses efforts pour assurer le progrès du Canada aux plans économique et environnemental, dans le cadre du développement responsable de ses ressources naturelles.

L'Honorable Joe Oliver
Ministre des Ressources naturelles

Section I : Survol de l'organisation

Raison d'être

La vision de Ressources naturelles Canada (RNCCan) consiste à améliorer la qualité de vie des Canadiens en créant un avantage durable en matière de ressources. Le Ministère atteint cet objectif en s'efforçant d'améliorer la compétitivité des secteurs des ressources naturelles et d'accroître la contribution de ces derniers à l'économie canadienne; il appuie le développement durable des ressources canadiennes de manière à positionner le pays comme un chef de file en matière d'environnement; et il utilise ses connaissances et son expertise de la masse continentale du Canada afin de renforcer la sûreté et la sécurité des citoyens.

Responsabilités

Le ministre de Ressources naturelles Canada est responsable de l'application, ou a des responsabilités en vertu de plus de 30 [lois du Parlement](#)¹. Les principaux pouvoirs du Ministre ainsi que ses obligations et fonctions sont énoncés dans [la Loi sur le ministère des Ressources naturelles](#)², la [Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles](#)³ et [la Loi sur les forêts](#)⁴. En outre, il partage des responsabilités avec les gouvernements provinciaux dans certains domaines.

Au sein du gouvernement du Canada, le ministre des Ressources naturelles gère le [portefeuille des ressources naturelles](#)⁵, qui comprend les entités suivantes :

- [Énergie atomique du Canada Limitée](#)⁶;
- Deux organismes de réglementation indépendants : [l'Office national de l'énergie](#)⁷ et la [Commission canadienne de sûreté nucléaire](#)⁸;
- Deux offices des hydrocarbures extracôtiers : [l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers](#)⁹ et [l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers](#)¹⁰;
- [Technologie du développement durable Canada](#)¹¹, [l'Office de répartition des approvisionnements d'énergie](#)¹² et [l'Administration du pipe-line du Nord](#)¹³.

Le Ministère compte sur divers outils pour s'acquitter de ses responsabilités et appuyer les secteurs des ressources naturelles afin qu'ils soient forts, compétitifs et responsables du point de vue environnemental et social. Il utilise les sciences et la technologie (S-T) pour répondre aux priorités et développer des plans pour l'avenir. Il met en place des politiques, des programmes et des règlements afin de créer un avantage durable en matière de ressources. Et il a recours à des partenariats et collabore à l'échelle internationale afin de faire avancer des dossiers majeurs et des enjeux d'importance liés aux ressources naturelles pour les Canadiens.

Résultats stratégiques et Architecture des activités de programme

Tel qu'il est indiqué dans son Architecture des activités de programme (AAP) de 2011-2012, RNCan a géré l'exécution de ses programmes en fonction de trois résultats stratégiques et de sept activités de programme élaborés en vue d'atteindre les résultats attendus, d'appuyer les priorités du gouvernement du Canada et d'offrir des avantages aux Canadiens.

1- Compétitivité économique

Les secteurs des ressources naturelles sont compétitifs à l'échelle internationale et économiquement productifs, et ils contribuent au bien-être social des Canadiens

1.1 Possibilités économiques pour les ressources naturelles

1.1.1 Marchés des minéraux et des métaux, Investissement et Innovation

1.1.1.1 Recherche scientifique et innovations dans le domaine de l'exploitation minière
1.1.1.2 Recherche et connaissances socioéconomiques sur les minéraux et les métaux, pour les investissements et la compétitivité et accès aux marchés mondiaux

1.1.2 Accès aux marchés des produits forestiers et développement de ces marchés

1.1.2.1 Possibilités d'expansion du marché
1.1.2.2 Programme de promotion du leadership environnemental du Canada dans le secteur forestier (PPLECF)

1.1.3 Innovation dans le domaine des produits forestiers

1.1.3.1 Promotion des investissements et innovation dans le domaine des produits forestiers
1.1.3.2 Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF)

1.1.4 Harmonisation institutionnelle pour l'efficacité de la recherche et la mise en valeur des ressources forestières

1.1.5 Partenariats communautaires axés sur la forêt

1.1.6 Exploration énergétique et minière (GEM)

1.1.6.1 Initiative géoscientifique ciblée 4 (IGC-4)
1.1.6.2 Programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux (GEM)
1.1.6.3 Programme des nouvelles technologies d'approvisionnement énergétique

1.1.7 Politique énergétique nationale et internationale

1.1.8 Programmes législatifs au large des côtes de l'Atlantique

1.2 Collectivités tributaires des ressources naturelles

2- Responsabilité environnementale

Le Canada est un chef de file mondial en matière de responsabilité environnementale sur le plan de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources naturelles

2.1 Énergie propre

2.1.1 Matériaux pour l'énergie

2.1.1.1 Matériaux novateurs et technologies de traitement
2.1.1.2 Utilisation et développement des pipelines

2.1.2 Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables

2.1.3 Sciences et technologies d'énergie propre

2.1.4 Efficacité énergétique et carburants de remplacement

2.1.4.1 Équipement
2.1.4.2 Habitation
2.1.4.3 Immeubles
2.1.4.4 Industrie
2.1.4.5 Transport
2.1.4.6 Carburants de remplacement

2.1.5 Écologisation des pâtes et papiers

2.2 Gestion du risque lié aux écosystèmes

2.2.1 Initiative d'exploitation minière écologique

2.2.2 Science des écosystèmes forestiers et son application

2.2.3 Géosciences environnementales

2.2.3.1 Gérance environnementale
2.2.3.2 Géosciences des eaux souterraines

2.2.4 Gestion des déchets radioactifs

2.2.4.1 Déchets anciens
2.2.4.2 Programme des responsabilités nucléaires héritées
2.2.4.3 Sites miniers de Gunnar et de Lorado

3- Sûreté, sécurité et intendance

Les connaissances sur les ressources naturelles et sur la masse continentale et les systèmes de gestion renforcent la sûreté et la sécurité des Canadiens et contribuent à l'intendance des ressources naturelles et des terres du Canada

3.1 S'adapter au changement climatique et gestion du risque lié aux dangers

3.1.1 Exploitation minière, infrastructure minière et sûreté et sécurité des explosifs

3.1.2 Science des perturbations des forêts et son application

3.1.3 Géosciences axées sur les changements climatiques et leur adaptation

3.1.3.1 Sciences de changements climatiques
3.1.3.2 Impacts et adaptation liés aux changements climatiques

3.1.4 Géosciences pour la sécurité publique

3.2 Systèmes et connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale

3.2.1 Systèmes et connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale Essential Geographic Information and Support

3.2.1.1 Information géographique essentielle et soutien
3.2.1.2 Lignes de démarcations juridiques du Canada
3.2.1.3 Programme d'observation de la Terre
3.2.1.4 Convention des Nations Unies sur le droit de la mer
3.2.1.5 GéoConnexions
3.2.1.6 Étude du plateau continental polaire

3.2.2 Bureau de gestion des grands projets

3.3 Fonds renouvelable de Géomatique Canada

Les activités de RNCan contribuent également à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD), qui est organisée selon quatre thèmes, comme l'indique la légende ci-dessous.*



Thème I
Relever les défis des
changements climatiques
et de la qualité de l'air



Thème II
Maintenir la qualité et
la disponibilité de l'eau



Thème III
Protéger la nature



Thème IV
Réduire l'empreinte environnementale -
En commençant par le gouvernement

À la suite de la publication du [Rapport sur les plans et les priorités de 2011-2012](#)¹⁴ de RNCan, des modifications ont été apportées à l'Architecture des activités de programme (AAP) de 2011-2012 du Ministère. Des sous-sous-activités qui tiennent mieux compte de la portée des programmes de RNCan ont été créées. Le premier examen a conduit à des changements plus profonds à l'AAP de 2012-2013. D'importants indicateurs de rendement (pour les niveaux de résultats stratégiques et d'activités de programme) ont également été mis à jour pour mieux mesurer et rendre compte des résultats des programmes de RNCan. Tous les changements apportés aux indicateurs de rendement sont indiqués dans les notes en bas de page du présent rapport.

* Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la section « Contributions de RNCan à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) » à la page 19.

Priorités organisationnelles

Le [Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012](#)¹⁵ de RNCan relevait six (6) priorités jugées essentielles pour réaliser les résultats stratégiques du Ministère et appuyer les priorités du gouvernement du Canada. Ensemble, ces priorités ont guidé l'orientation stratégique, les initiatives du domaine des sciences et des technologies ainsi que l'élaboration et la prestation des programmes du Ministère. RNCan a aussi contribué avec succès au [Plan d'action économique](#)¹⁶ du gouvernement du Canada.

Pour déterminer la réussite en ce qui concerne chaque priorité, on évalue les réalisations par rapport aux plans et aux engagements présentés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2011-2012.

Améliorer le rendement du système réglementaire pour l'examen des projets	Priorité déjà établie	Liens à l'AAP : Résultat stratégique 3
<p><i>Les grands projets en matière de ressources sont un important moteur de la croissance économique à long terme et de la création d'emplois pour le Canada. Il est essentiel de mettre en place un processus d'examen fédéral qui soit opportun, prévisible, transparent et responsable pour les grands projets afin de permettre aux secteurs des ressources naturelles d'investir dans la mise en valeur des ressources tout en assurant la protection de l'environnement pour le Canada. Tous les engagements pris à l'appui de cette priorité ont été réalisés.</i></p> <p>Les principales réalisations de 2011-2012 en lien avec cette priorité sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Bureau de gestion des grands projets¹⁷ (BGGP) a fait progresser l'élaboration d'un ensemble de mesures législatives, réglementaires et stratégiques destinées à s'assurer que les examens de projets sont prévisibles et opportuns; réduire les chevauchements, renforcer la protection environnementale et améliorer les consultations auprès des Autochtones pour les examens des grands projets. Ces mesures sont une composante clé du plan du gouvernement pour un développement responsable des ressources¹⁸, annoncé dans le Budget de 2012, et de la modernisation du système de réglementation du Canada. ▪ Avoir assuré la gestion globale du processus d'examen réglementaire fédéral pour 74 grands projets en matière de ressources qui représentaient environ 185 milliards de dollars de nouveaux investissements potentiels au Canada, dont plusieurs projets de prestige comme l'Oléoduc Northern Gateway¹⁹, la Mine d'or et de cuivre New Prosperity²⁰, la Mine de sables bitumineux de Pierre River²¹ et la Centrale hydroélectrique de Lower Churchill²². ▪ Conclure des accords de projets (AP) pour tous les projets du BGGP faisant l'objet d'un examen réglementaire fédéral afin de s'assurer que les évaluations de l'environnement et la prise de décisions réglementaires sont opportunes, intégrées et bien coordonnées, y compris les normes liées aux responsabilités à l'égard de la consultation des Autochtones. Les échéanciers des accords de projets ont été réduits de moitié, à 23 semaines, par rapport à 2008-2009. ▪ Assurer le maintien de mécanismes robustes de suivi, de contrôle, de rapport et de résolution des problèmes pour les projets du BGGP afin de s'assurer que les échéanciers ciblés et les normes de service sont maintenus; ainsi, la norme de service consistant à 		

réaliser au moins 80 % des examens dans un délai de 8 semaines suivant les échéanciers ciblés a été dépassée. Dans l'ensemble, la durée des examens de projet a été réduite, en moyenne, de 4 ans à 22 mois.

- Collaborer avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada afin d'appuyer l'élaboration d'un ensemble de propositions stratégiques visant à améliorer les régimes de réglementation du Nord et à harmoniser les approches stratégiques adoptées au nord et au sud du 60^e parallèle.
- Réaliser une [évaluation horizontale](#)²³ de l'Initiative du Bureau de gestion des grands projets avec des ministères et organismes partenaires en mars 2012. L'évaluation poussée a permis de conclure que la fonction de coordination centrale assurée par le BGGP était toujours nécessaire. Les 8 recommandations tirées du processus seront abordées par tous les ministères concernés d'après le plan d'action élaboré.

Favoriser des secteurs des ressources naturelles compétitifs	Priorité déjà établie	Liens à l'AAP : Résultat stratégique 1, 2, et 3
<p><i>La compétitivité actuelle et future des secteurs des ressources naturelles du Canada dépend de leur capacité à pénétrer les marchés, à accroître les investissements et à développer des produits et des procédés novateurs. La compétitivité des secteurs va de pair avec la création d'emplois et la croissance au Canada. Tous les engagements pris à l'appui de cette priorité ont été réalisés.</i></p> <p><i>Plusieurs initiatives forestières ont reçu du financement dans le Budget de 2011. Ces initiatives (p. ex. le Programme des technologies transformatrices²⁴ (PTT), le Programme Valeur au bois²⁵ (PVB), le Programme canadien d'exportation des produits du bois²⁶ (PCEPB) et l'Initiative Le bois nord-américain d'abord²⁷) visent à rehausser la compétitivité du secteur forestier au Canada en encourageant les entreprises à faire preuve d'innovation et à délaisser les produits de base axés sur le volume au profit d'une combinaison de produits à valeur ajoutée et en favorisant la diversification des marchés. * Les travaux ont également compris la promotion du leadership du Canada dans la gestion durable des forêts sur les marchés internationaux, ainsi que sur le marché national.</i></p> <p><i>Les engagements liés aux sciences de la terre et aux minéraux et métaux ont aussi été réalisés en 2011-2012. Ces engagements comprenaient la mise en place d'accords de collaboration avec le milieu universitaire et l'industrie dans le cadre de l'Initiative géoscientifique ciblée 4²⁸ (IGC-4) ainsi que l'élaboration et la publication d'un certain nombre de rapports et de produits Web, notamment par le biais de l'Initiative Mines vertes²⁹.</i></p> <p><u>Les principales réalisations de 2011-2012 en rapport avec cette priorité sont les suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer, en 2011, à une augmentation de 73,9 % des exportations de produits du bois vers la Chine (valeur de 1,45 milliard de dollars) et à une augmentation de 39,9 % des exportations vers la Corée (valeur de 202 millions de dollars) par l'entremise du Programme canadien d'exportation des produits du bois. ▪ Influencer l'adoption du bois dans le cadre de plus de 350 projets de construction non résidentiels par le biais de l'Initiative Le bois nord-américain d'abord. Cela représentait des ventes de 130 millions de dollars pour le secteur canadien des produits du bois. ▪ Fournir plus de 20 produits d'information scientifiques, par le biais du Programme de promotion du leadership environnemental du Canada dans le secteur forestier, à des intervenants du secteur forestier (p. ex. des producteurs canadiens de produits du bois et des associations connexes de l'industrie) qui traitent des questions clés liées à la réputation environnementale et à l'acceptation sur le marché autant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale. ▪ Conclure 8 accords de collaboration avec le milieu universitaire et des partenaires de l'industrie dans le cadre de l'Initiative géoscientifique ciblée 4, ce qui a permis d'élaborer 		

* Un soutien supplémentaire pour le secteur forestier était prévu dans le budget de 2012 dans le cadre de deux initiatives : (1) Le « Programme de développement des marchés », qui englobait le Programme canadien d'exportation des produits du bois et l'initiative Le bois nord-américain d'abord, ainsi que les activités qui étaient auparavant exécutées dans le cadre du Programme de promotion du leadership environnemental du Canada dans le secteur forestier; et (2) le « Programme d'innovation forestière », qui englobait le soutien destiné aux technologies transformatrices qui était fourni auparavant au moyen du programme Promotion de l'innovation et de l'investissement en foresterie et du programme Valeur au bois.

de nouvelles connaissances géoscientifiques à l'appui de l'exploration minière.

- Présenter plus de 50 exposés sur des résultats géophysiques, géochimiques et géologiques d'après les résultats de l'IGC-4 dans le cadre de journées portes ouvertes provinciales et de conférences internationales (p. ex. le Forum sur l'exploration et la géologie de la Cordillère à Vancouver et le Congrès des prospecteurs et des promoteurs à Toronto). Ces exposés mettaient en évidence les nouvelles connaissances et les nouveaux outils liés au système minéralisateur qui ont été élaborés par l'IGC-4.
- Préparer et publier un rapport intitulé *Imposition des revenus miniers en 2012 – Comparaison du Canada avec les autres pays*³⁰, qui a été présenté dans le cadre de la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines de 2011 et qui a été publié sur le site Web de RNCan en juin. RNCan a aussi publié un ensemble de produits Web ponctuels et spécialisés, notamment les bulletins *Le Canada : un environnement propice à l'investissement minier*³¹ (octobre 2011), *Répartition géographique des actifs miniers du Canada*³² (janvier 2012) et *Exploration et mise en valeur des gisements au Canada*³³ (février 2012), qui ont en fait remplacé la publication *Survol des tendances observées dans l'exploration minière canadienne*.
- Faire progresser l'innovation liée à l'écologisation de l'exploitation minière dans plusieurs secteurs allant de la réduction des risques associés à l'exploration souterraine profonde aux technologies novatrices pour la sécurité des ouvriers des mines. Par le biais de l'Initiative Mines vertes, 123 publications de R&D sur les technologies environnementales, y compris des rapports techniques, des rapports de recouvrement des coûts, des exposés et des revues scientifiques, ont été publiées; 20 projets ont été réalisés avec des intervenants de l'industrie et du gouvernement sur l'écologisation de l'exploitation minière; et 16 projets ont été réalisés sur le contrôle des pressions de terrains, la sécurité de l'exploration minière ou des projets d'innovation.

Faire progresser l'énergie propre	Priorité déjà établie	Liens à l'AAP : Résultat stratégique 1 et 2
<p><i>L'énergie est un secteur important de l'économie et le principal secteur d'exportation de ressources du Canada. RNCan appuie la transition vers l'énergie propre en offrant des programmes qui favorisent l'adoption de produits et de procédés éconergétiques et d'énergies renouvelables de remplacement par les consommateurs et les industries ainsi que le développement de nouvelles technologies énergétiques propres. Les programmes d'énergie propre (programmes <u>écoÉNERGIE</u>³⁴) ont été renouvelés dans le Budget de 2011.</i></p> <p><u>Les principales réalisations de 2011-2012 en rapport avec cette priorité sont les suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître l'efficacité énergétique au Canada par le biais des programmes renouvelés <u>écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique</u>³⁵ et <u>écoÉNERGIE Rénovation - Maisons</u>³⁶, qui ont entraîné en 2011-2012 des économies d'énergie de 5 pétajoules et de plus de 4 pétajoules, respectivement. ▪ Établir et maintenir un certain nombre de partenariats avec des partenaires de l'industrie et des partenaires provinciaux par le biais de marchés et d'accords de contribution afin de partager les coûts associés aux projets sur les technologies énergétiques propres. Ces 		

marchés et accords comprenaient :

- Le financement conjoint de cinq équipes avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, par le biais de l'[Initiative des collectivités EQUilibrium](#)³⁷, afin d'améliorer la conception et la planification communautaires par la réduction de la demande en énergie, la récupération de la chaleur et des mesures de réduction de la consommation d'eau.
 - Une collaboration avec l'Université de Waterloo et des partenaires industriels de pointe (Cosma et Meridian) en vue d'élaborer, de construire et de mettre à l'essai une structure légère pour les véhicules afin de promouvoir l'efficacité énergétique et de procéder à des essais de sécurité.
 - Le développement d'un brûleur à gazéification de la biomasse qui respecte la plupart des exigences précisées en ce qui a trait aux procédés industriels. La prochaine phase sera axée sur des analyses détaillées et des essais de la faisabilité avec deux sociétés canadiennes partenaires du secteur du minerai de fer.
 - Une collaboration avec d'autres ministères et des partenaires internationaux en vue de développer des matériaux pour les réacteurs nucléaires de prochaine génération (GEN IV). Cette collaboration a entraîné le développement de nouveaux matériaux pour des systèmes énergétiques à haute température qui sont plus propres.
 - La réalisation, dans le cadre de l'accord de contribution conclu avec TransAlta Corporation, d'études d'ingénierie de base pour un projet intégré de captage et de stockage du dioxyde de carbone dans le secteur de la production d'électricité à partir du charbon. Les résultats des études d'ingénierie de base renforcent la base de connaissances pour l'élaboration des règlements et l'application des technologies en rapport avec le captage et le stockage du carbone dans le secteur de la production d'électricité à partir du charbon.
- Surveiller les projets actuels et les nouveaux projets liés aux sciences et aux technologies portant sur les énergies propres, ainsi que sur les géosciences, et veiller à l'atteinte des résultats, notamment en :
 - Concluant un accord de contribution avec SaskPower afin de réduire les coûts et d'accroître l'efficacité du captage et du stockage du carbone pour les applications associées à la production d'électricité à partir du charbon.
 - Réalisant des progrès importants dans l'élaboration du Guide des pratiques exemplaires dans le cadre du Projet de l'Agence internationale de l'énergie sur les GES – Contrôle et stockage du CO₂ à Weyburn-Midale. Une fois terminé, le guide contiendra des protocoles pour la conception, la mise en œuvre, le contrôle et la vérification des projets de stockage géologique du CO₂ ainsi que pour la réalisation de processus efficaces de consultation du public et de sensibilisation.
 - Publiant avec l'industrie et le milieu universitaire un rapport intitulé [Geothermal Energy Resource Potential of Canada](#)³⁸ sur le potentiel de l'énergie géothermique.
 - Élaborant la [Feuille de route technologique sur l'énergie marine renouvelable](#)³⁹, dévoilée au cours de la conférence annuelle de 2011 du Ocean Renewable Energy Group, qui a réuni des intervenants clés afin d'élaborer une vision et une stratégie pour le secteur canadien de l'énergie marine renouvelable.
- Permettre au [Programme d'écologisation des pâtes et papiers](#)⁴⁰ de dépasser ses objectifs liés à la production d'énergie renouvelable et aux améliorations de l'efficacité énergétique en concluant des accords de contribution pour 21 projets additionnels. En tout, ce programme finance 98 projets dans 43 usines de partout au Canada et devrait accroître sa capacité de près de 200 MW afin de produire de l'électricité renouvelable et

de réaliser des économies d'énergie de 8,5 millions de gigajoules chaque année.

Gérer les enjeux nucléaires	Priorité permanente	Liens à l'AAP : Résultat stratégique 1 et 2
<p><i>L'énergie nucléaire joue un rôle essentiel dans le panier d'énergies du Canada. La gestion des enjeux nucléaires repose sur les objectifs stratégiques établis, notamment de répondre aux besoins énergétiques et environnementaux du Canada d'une manière sécuritaire, économique et fiable, de réduire les coûts et les risques pour les contribuables tout en optimisant le rendement des investissements du Canada dans l'énergie nucléaire et de permettre à l'industrie nucléaire du Canada de saisir les occasions qui se présentent à l'échelle nationale et mondiale.</i></p>		
<p>Les principales réalisations de 2011-2012 en rapport avec cette priorité sont les suivantes :</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Continuer de mettre en œuvre la restructuration annoncée d'Énergie atomique du Canada limitée en vue de réduire l'exposition des contribuables aux risques commerciaux et aux coûts tout en permettant à l'industrie nucléaire du Canada de tirer le meilleur parti des occasions qui se présentent à l'échelle nationale et mondiale. Cela comprenait les étapes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Terminer la cession de la Division des réacteurs CANDU d'EACL en octobre 2011. En vendant la Division à Candu Energy Inc., une filiale en propriété exclusive de SNC-Lavalin, le gouvernement du Canada a atteint son objectif d'obtenir le meilleur marché possible pour la division commerciale d'EACL, ses employés, l'industrie nucléaire et les Canadiens. ▪ Réaliser des progrès dans le cadre de la restructuration des laboratoires nucléaires d'EACL. ▪ Appuyer le développement de technologies non fondées sur un réacteur pour la production d'isotopes médicaux par le biais du Programme de contribution financière à la production d'isotopes ne nécessitant pas de réacteur. Plus de 30 partenariats ont été financés par le biais du Programme de contribution, et le programme a permis aux technologies de remplacement de s'approcher de l'étape de la mise en marché.* ▪ Atteindre 17 jalons pour le Programme des responsabilités nucléaires héritées⁴¹ (PRNH), dont deux ont été atteints avant l'échéance prévue. L'aménagement de deux installations liées à ce projet est maintenant terminé, ce qui permettra d'améliorer la gestion et le stockage du combustible irradié dégradé et des déchets radioactifs de faible activité. Le déclassement de trois bâtiments permettra de mettre à l'arrêt une autre installation d'ici mars 2014. ▪ Recevoir 1,28 milliard de dollars en financement et en approbations pour la phase de mise en œuvre de l'Initiative dans la région de Port Hope⁴² (IRPH). Cette phase englobe le nettoyage de déchets radioactifs antérieurs à la réglementation par la construction de nouvelles installations de gestion des déchets et le transfert et le transport des déchets vers ces installations. Cette phase sera réalisée dans le cadre de deux projets, soit le Projet de Port 		

* Un financement a été prévu dans le budget de 2012 pour appuyer des travaux de recherche-développement portant sur de nouvelles technologies de production d'isotopes médicaux, ainsi que pour aider au remplacement des isotopes produits par réacteur nucléaire.

Hope, pour lequel les trois premières étapes de mise en œuvre ont été approuvées, et le Projet de Port Granby, pour lequel la mise en œuvre a été entièrement approuvée et autorisée.

Faire progresser le développement durable des ressources dans le nord	Priorité permanente	Liens à l'AAP : Résultat stratégique 1 et 3
<p><i>Le développement du Nord canadien permettra aux Canadiens de réaliser le vaste potentiel de cette région, de favoriser la prospérité et la création d'emplois pour les collectivités du Nord et de consolider la souveraineté du Canada tout en assurant un avenir orienté vers la durabilité des ressources pour les prochaines générations de Canadiens.</i></p>		
<p>Les principales réalisations de 2011-2012 en rapport avec cette priorité sont les suivantes :</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborer avec Affaires autochtones et Développement du Nord canadien et l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) afin d'appuyer la Stratégie pour le Nord du gouvernement du Canada, qui vise à élaborer des plans directeurs pour la mise en valeur des ressources minérales. Les plans directeurs sont des plans d'action régionaux, produits au cours d'un processus robuste de dialogue avec plusieurs intervenants, qui énoncent comment surmonter les obstacles au développement, comment gérer les risques environnementaux et sociaux et comment aider les collectivités à saisir les occasions qui se présentent. Ces travaux sont appuyés par une plate-forme géospatiale et par l'Inventaire fédéral-provincial-territorial des projets miniers avancés. ▪ Effectuer des levés géophysiques à haute résolution afin de combler les lacunes dans les connaissances et d'offrir aux gouvernements, aux collectivités et à l'industrie des renseignements géoscientifiques fondamentaux permettant de prendre des décisions d'investissement stratégiques dans les nouvelles énergies et les ressources minérales dans le Nord par le biais du programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux⁴³ (GEM) de RNCAN; le Ministère a aussi publié 4 compilations géophysiques, 27 cartes de la géologie du socle rocheux ainsi que des données géochimiques provenant de 3 régions du Nunavut et d'une région de la Colombie-Britannique. De plus, 6 levés aériens ont été réalisés. ▪ Honorer les obligations annuelles en ce qui concerne les levés liés aux revendications territoriales, y compris l'arpentage de 97 kilomètres de frontières pour les revendications territoriales des Tlicho et de 427 kilomètres de frontières pour 14 parcelles cadastrales conformément à l'Entente sur les revendications territoriales du Yukon. ▪ Contribuer au respect de l'échéance de décembre 2013 pour le programme de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS). Les coordonnées dans l'Atlantique font actuellement l'objet d'un examen, et celles de l'Arctique sont en cours d'élaboration. ▪ Terminer la cartographie topographique du Canada à l'échelle 1:50 000 en compilant 520 nouvelles cartes et 92 cartes révisées représentant des régions des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. ▪ Collaborer avec le Bureau de gestion des projets nordiques, par le biais du BGGP, afin d'harmoniser les approches liées à la gestion de projets au nord et au sud du 60^e parallèle. 		

Gestion intégrée	Priorité permanente	Liens à l'AAP : Activité de programme 4.1
<p><i>La prestation opportune et efficiente des services internes est essentielle pour accroître le rendement de l'organisation en général.</i></p>		
<p><u>Les principales réalisations de 2011-2012 en rapport avec cette priorité sont les suivantes :</u></p>		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place une nouvelle structure de gouvernance avec des responsabilités claires afin d'appuyer la planification approfondie et la communication des rapports. De plus, RNCan a mis en œuvre un Conseil des sciences et des technologies (S&T), qui compte des conseillers externes, afin d'assurer le contrôle et la mise en œuvre de la Stratégie de S&T du Ministère. ▪ Mettre en œuvre une nouvelle Architecture des activités de programme, un Cadre de mesure du rendement et un Cadre stratégique de gestion intégrée des risques appuyé par le Profil de risque de l'organisation. ▪ Contribuer à l'amélioration des processus opérationnels pour la gestion financière, la gestion du matériel et la gestion de projet en mettant en œuvre un nouveau système financier (SAP) en partenariat avec Agriculture et Agroalimentaire Canada. ▪ Diriger des efforts de recrutement stratégique en 2011-2012, compte tenu du contexte budgétaire actuel et prévu. Se fondant sur des plans de dotation rigoureux, le recrutement ciblait les professionnels hautement spécialisés afin de combler les lacunes immédiates en matière de capacité. ▪ Mettre en œuvre, pour tous les employés, une approche de gestion des talents axée sur le renforcement du Programme de gestion du rendement des employés du Ministère. ▪ Élaborer un Code de valeurs et d'éthique, lancé en avril 2012 parallèlement à la publication du nouveau Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique⁴⁴. ▪ Continuer de mettre en œuvre le Plan d'action sur les langues officielles de 2011-2014 en désignant des champions sectoriels, en rappelant aux employés leurs droits et leurs responsabilités et en offrant des outils et des ressources au sein de RNCan afin d'assurer la conformité à la Loi sur les langues officielles⁴⁵. Le Plan d'action pour l'équité en matière d'emploi de 2012-2015 a aussi été approuvé et est actuellement mis en œuvre par l'intégration d'une optique d'équité en emploi dans différentes approches de gestion des RH et différents processus de planification. ▪ Mettre en œuvre un processus restructuré d'accès à l'information⁴⁶ afin d'assurer l'examen opportun et continu des demandes actives et, au besoin, d'éliminer les retards pour veiller au respect des engagements liés aux délais de traitement; 97 % de demandes d'accès à l'information de RNCan ont été traitées à temps en 2011-2012. ▪ Contribuer aux efforts du gouvernement visant un retour à l'équilibre budgétaire par l'identification des économies possibles et la mise en place de mesures de transformation des opérations. 		

Analyse des risques

En tant que grande organisation diversifiée, RNCan gère un vaste éventail de risques. L'approche du Ministère à l'égard de la gestion des risques est énoncée dans son Cadre stratégique de gestion intégrée des risques, qui reconnaît qu'il est essentiel de bien connaître le contexte en matière de risque afin d'atteindre ses objectifs stratégiques. Les risques stratégiques/externes et opérationnels de niveau élevé sont présentés dans le Profil de risque de RNCan, qui fait l'objet d'un suivi et de mises à jour périodiques. De plus, chaque secteur de RNCan a son propre Profil de risque du secteur qui est mis à jour au moins une fois par année.

En 2011-2012, la gestion des principaux risques opérationnels a permis aux programmes d'obtenir un bon rendement. Par exemple, la cession de la Division des réacteurs CANDU d'EACL a contribué à atténuer des risques importants pour le gouvernement et représentait un livrable notable dans l'atteinte des objectifs de RNCan.

Le Ministère a également géré un certain nombre de risques afin de s'assurer que les secteurs des ressources naturelles du Canada demeurent concurrentiels. Les ressources naturelles sont un moteur économique important pour le Canada et jouent un rôle fondamental dans l'économie canadienne. Même si les perspectives économiques mondiales sont demeurées incertaines en 2011-2012, le Canada s'est retrouvé dans une bonne situation financière par rapport aux autres pays du G8, en raison notamment de l'abondance et de la diversité des ressources naturelles du pays et de son climat d'investissement stable. L'abondance et la production des ressources du Canada dépassent largement sa demande intérieure; par conséquent, la croissance économique et la prospérité fondée sur les ressources s'appuient sur la forte demande mondiale à l'égard des ressources naturelles.

En 2011-2012, RNCan a aidé les secteurs des ressources naturelles à composer avec les perspectives économiques incertaines qui prévalaient à l'étranger (p. ex. croissance économique plus faible que prévu aux États-Unis, croissance économique fragile en Europe) et à renforcer leur résilience et leur compétitivité. Le Ministère a contribué au [Plan d'action économique](#)⁴⁷ (PAE) du gouvernement. Plus précisément, le Budget de 2011 accordait à RNCan de nouvelles autorisations de financement:

- Près de 100 M\$ sur 2 ans pour la recherche, le développement et des démonstrations sur les énergies propres et l'efficacité énergétique;
- 60 M\$ pour appuyer la transformation du secteur forestier et aider les compagnies forestières à innover et à tirer profit des nouvelles occasions qui se présentent à l'étranger;

Les ressources naturelles et l'économie canadienne

- Le secteur des ressources naturelles du Canada – l'énergie, les minéraux et les métaux et la foresterie – comptait en 2011 pour 15 % du total de l'activité économique du pays.
- En 2011, le secteur des ressources naturelles procurait près de 800 000 emplois directs d'un bout à l'autre du Canada.
- Grâce à l'achat de biens et services, le PIB d'autres secteurs (p. ex. la construction, la machinerie, les services professionnels) dépend en partie du secteur des ressources naturelles. Cette contribution indirecte est estimée à environ 4 % du PIB nominal et à quelque 800 000 emplois dans d'autres secteurs de l'économie en 2011.

- 86 M\$ sur 2 ans pour des mesures réglementaires liées aux énergies propres, avec l'accent mis sur l'efficacité énergétique;
- Jusqu'à 400 M\$ pour le programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons afin d'aider les propriétaires à accroître le rendement énergétique de leur maison et d'alléger le fardeau que représentent les coûts élevés de l'énergie;
- Le renouvellement du financement pour l'adaptation au changement climatique et les activités internationales liées au changement climatique, y compris le [Dialogue États-Unis-Canada sur l'énergie propre](#)⁴⁸ en collaboration avec Environnement Canada.

Bien que ces mesures aient réaffirmé le rôle de RNCan dans la réalisation du programme du gouvernement, le Ministère a dû gérer les risques associés à la mise en œuvre diligente et opportune des nouveaux programmes et des programmes pour lesquels le financement a été renouvelé en 2011. Le choix du moment dans le lancement de certains programmes clés a eu une incidence, dans certains cas, sur le calendrier de mise en œuvre des projets réalisés en partenariat. Par exemple, certains projets de recherche, de développement et de démonstration conjoints ont été retardés. RNCan a géré ces risques liés aux programmes en assurant le suivi des mises à jour des programmes et des profils des dépenses et en veillant à ce que les objectifs de rendement pour ses programmes soient atteints au cours de leur durée de vie à long terme. Des examens financiers et non financiers trimestriels ont servi à informer les cadres supérieurs des changements observés et à faciliter les décisions de réaffectation lorsque la situation le justifiait.

RNCan a continué à gérer les risques liés à la capacité. Le Ministère gère plusieurs programmes de prestige qui ont une durée de vie limitée, y compris de grands programmes de subventions et de contributions. De plus, à titre de ministère à vocation scientifique, RNCan gère des immobilisations importantes et du personnel hautement qualifié dans un contexte où les objectifs peuvent être atteints sur une longue durée, mais où le financement est limité dans le temps et peut fluctuer. Bien que cela permette de s'assurer que les programmes de RNCan sont périodiquement examinés et que tous les nouveaux programmes soient harmonisés aux priorités du gouvernement, la gestion dans ce contexte entraîne certains risques liés aux effectifs et à la gestion de la capacité.

Pour y remédier, RNCan a pris plusieurs mesures afin de s'assurer que ses ressources sont affectées là où les besoins sont les plus pressants. Un examen complet des risques organisationnels a été réalisé, et un processus de planification approfondi a permis d'harmoniser les ressources aux priorités et d'établir des objectifs de rendement clairs. Un certain nombre d'initiatives liées aux effectifs et au milieu de travail ont aussi été mises en place, comme la mise en œuvre d'une approche ministérielle à l'égard de la gestion des talents pour tous les employés, y compris un programme de gestion du rendement des employés, et des activités de recrutement axées sur les professionnels hautement spécialisés afin de combler les lacunes immédiates liées à la capacité.

RNCan a pris un ensemble de mesures afin d'assurer la mise en œuvre et le déploiement harmonieux d'un nouveau système de gestion financière, y compris la sélection d'un système déjà établi par le biais d'un partenariat avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, d'après un solide régime de gouvernance de la gestion de projets et un programme de formation complet. Le projet s'est vu attribuer le Prix d'excellence pour la fonction de contrôleur dans le secteur public.

Sommaire – Rendement

Survol de l'organisation

Ressources financières 2011–2012 (M\$)			
	Dépenses prévues	Total des autorisations*	Dépenses réelles*
Dépenses de programmes	1 910,2	2 659,1	2 129,4
Programmes législatifs - Accords relatifs aux zones extracôtières de l'Atlantique	1 613,9	1 222,7	1 222,7
TOTAL	3 524,0	3 881,9	3 352,2

* Ne comprend pas le montant qui est réputé avoir été affecté à Services partagés Canada, le cas échéant.

** Les totaux de cette section ont été arrondis.

Les dépenses prévues de 3,52 G\$ de RNCan ont été augmentées à 3,88 G\$ au cours de la période 2011-2012 afin de refléter l'augmentation des autorisations de dépenses accordées dans le Budget de 2011. Cette augmentation comprenait du financement pour les programmes sur l'énergie propre, y compris le programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons, le Programme des technologies transformatrices, le Programme Valeur au bois, le Programme canadien d'exportation des produits du bois, l'initiative Le bois nord-américain d'abord et le Programme des responsabilités nucléaires héritées. Les paiements versés au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures ont été moins élevés que prévu en raison des fluctuations anticipées des prix du pétrole brut pour 2011-2012.

Les dépenses réelles de 3,35 G\$ de RNCan ont donné lieu à des fonds non utilisés de 529,7 M\$, principalement en raison d'un écart dans le crédit pour subventions et contributions lié au programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons et au programme [écoÉNERGIE pour les biocarburants](#)⁴⁹. De plus, une partie du crédit pour subventions et contributions a été reportée aux prochaines années pour le [Fonds pour l'énergie propre](#)⁵⁰, le [Fonds des biocarburants de la prochaine génération](#)⁵¹ de Technologies du développement durable Canada* et le [programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière](#)⁵² (ITIF). Certains éléments du crédit pour dépenses de fonctionnement ont aussi été reportés.

Ressources Humaines 2011–2012 (équivalents temps plein)		
Prévus	Réel	Écart
4 389	4 571	182

* Technologies du développement durable Canada (TDDC) est un organisme indépendant créé par le gouvernement du Canada pour réaliser la mise à l'épreuve de techniques nouvelles favorisant le développement durable, notamment celles qui visent à apporter des solutions aux questions relatives aux changements climatiques et à la qualité de l'eau, de l'air et du sol.

Rendement selon les résultats stratégiques**Résultat stratégique 1 : Les secteurs des ressources naturelles sont concurrentiels à l'échelle internationale, productifs du point de vue économique et contribuent au bien-être social des Canadiens**

Indicateur de rendement*	Résultats
La part du Canada dans le marché mondial du commerce des ressources.	<p>Entre 2006 et 2010 (dernières données disponibles), le Canada a légèrement amélioré son classement par rapport aux autres pays dans les secteurs du bois, des produits du bois et du papier. Dans le secteur des minéraux, le classement du Canada par rapport aux autres pays a quelque peu diminué.</p> <p>Les exportations d'énergie ont augmenté de 19,7 % en 2011, par rapport à 2010, pour s'établir à 109,5 G\$ ou 26,1 % du total des échanges commerciaux. Les exportations des industries de la transformation des minéraux et des métaux du Canada ont augmenté de 20 % entre 2010 et 2011 et représentent 23 % des échanges commerciaux. Les secteurs des minéraux et des métaux ont été les principaux secteurs d'exportation vers la Chine, représentant plus du tiers des exportations vers ce pays. Les États-Unis sont toujours le principal partenaire commercial du Canada, particulièrement dans les secteurs de l'énergie et des produits forestiers. La Chine est maintenant le deuxième partenaire commercial en importance du Canada.</p>
Objectif Tendence favorable sur cinq ans en termes de rang basé sur le Trade Performance Index (TPI).	<p>Le Trade Performance Index (TPI) est défini et communiqué par le Centre du commerce international (CCI) CNUCED/OMC. Le CCI a récemment révisé sa méthodologie, ce qui a entraîné des changements dans les classements communiqués antérieurement.</p>

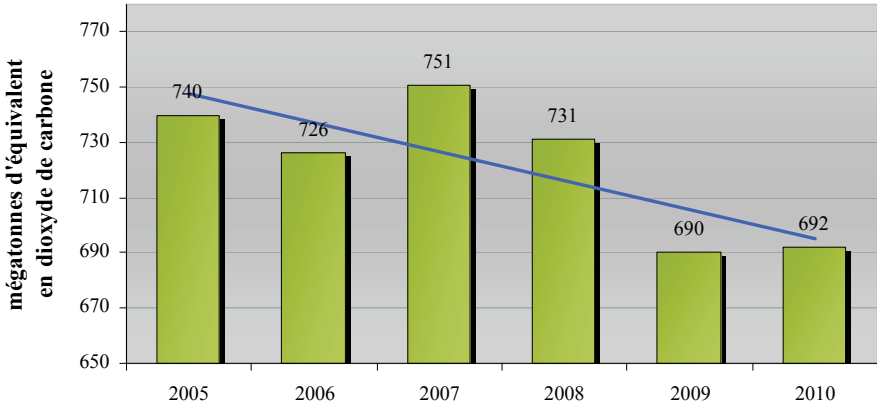
* Afin de présenter un historique de rendement plus complet et précis, le présent document utilisera les indicateurs de rendement et les objectifs énoncés dans le cadre du Rapport sur les plans et priorités 2011-2012 de RNCan.

Activité de programme	Dépenses réelles 2010–2011	2011-2012 (M\$)				Concordance avec les <u>secteurs stratégiques du Gouvernement du Canada</u> ⁵³
		Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	
1.1 Possibilités économiques pour les ressources naturelles	2352,0	1 799,3	1 799,3	1 481,1	1 439,5	Croissance économique forte
1.2 Collectivités tributaires des ressources naturelles*	12,7	0	0	0,1	0,02	Croissance économique forte
Total – Résultat stratégique 1	2364,7	1 799,3	1 799,3	1 481,3	1 439,5	

*Il n'y a pas d'activité à présenter pour l'AP 1.2, conformément au *Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012*. Toutes les activités associées au Résultat stratégique 1 ont été réalisées dans l'AP 1.1.

L'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales est principalement attribuable aux modifications apportées aux paiements législatifs pour le Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures.

Résultat stratégique 2 : Le Canada est un chef de file mondial en matière de responsabilité environnementale sur le plan de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources naturelles

Indicateur de rendement A*	Résultats														
Variation des émissions de gaz à effet de serre canadiennes (en mégatonnes d'équivalent en dioxyde de carbone).	<p style="text-align: center;">Émissions de gaz à effet de serre du Canada</p>  <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <caption>Émissions de gaz à effet de serre du Canada (en mégatonnes d'équivalent en dioxyde de carbone)</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Émissions (MteqCO₂)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2005</td> <td>740</td> </tr> <tr> <td>2006</td> <td>726</td> </tr> <tr> <td>2007</td> <td>751</td> </tr> <tr> <td>2008</td> <td>731</td> </tr> <tr> <td>2009</td> <td>690</td> </tr> <tr> <td>2010</td> <td>692</td> </tr> </tbody> </table> <p>D'après le plus récent Rapport d'inventaire national 1990-2010 : Sources et p gaz à effet de serre au Canada⁵⁴, les émissions de gaz à effet de serre (GES) du Canada ont diminué de 6,5 % (48 Mt) de 2005 à 2010. Les plus importantes réductions d'émissions sont attribuables au secteur de la production d'électricité et de chaleur (réduction de 22 Mt) et au secteur manufacturier (réduction de 17 Mt entraînée par le ralentissement économique), représentant 35 % et 46 % de la réduction totale, respectivement.</p> <p>La diminution des émissions liées à la production d'électricité et de chaleur découle principalement d'une réduction de la production d'électricité et de chaleur à partir du charbon et du pétrole ainsi que de l'amélioration de l'efficacité énergétique. La production d'électricité à partir de sources renouvelables est à la hausse, y compris la contribution des sources éoliennes, marémotrices et solaires.</p> <p>Les émissions de GES attribuables aux industries de combustibles fossiles (pétrole, gaz et charbon) ont diminué d'environ 5,5 Mt entre 2005 et 2010, principalement en raison d'une diminution de 17 % de la production de gaz naturel et d'une tendance à la baisse dans la production de pétrole brut léger et de pétrole brut lourd classiques. Les émissions de GES attribuables aux sables bitumineux ont augmenté de 16 Mt de 2005 à 2010 en raison d'une augmentation de la production. Toutefois, depuis 1990, l'industrie a réduit de 26 % ses émissions par baril de pétrole produit.</p>	Année	Émissions (MteqCO ₂)	2005	740	2006	726	2007	751	2008	731	2009	690	2010	692
Année		Émissions (MteqCO ₂)													
2005	740														
2006	726														
2007	751														
2008	731														
2009	690														
2010	692														
<p style="text-align: center;">Objectif</p> <p>L'objectif national du Canada est d'atteindre une réduction de 17 %, d'ici 2020, par rapport aux niveaux de 2005.</p>															

* Dans le Rapport sur les plans et les priorités, l'indicateur était *Tendance favorable sur cinq ans en termes de pétajoules économisés*. Cet indicateur est maintenant utilisé pour mesurer le rendement à l'échelle des activités de programme, conformément aux modifications apportées à l'Architecture des activités de programme de RNCAN, et

Indicateur de rendement B*	Résultats																																																																		
Récolte annuelle de bois d'œuvre par rapport au niveau de récolte jugé durable (Possibilité annuelle de coupe ⁵⁵ - PAC).	<div data-bbox="444 323 1430 961" style="text-align: center;"> <p>Récolte annuelle de bois d'œuvre par rapport au niveau de récolte jugé durable</p> <table border="1" style="margin: 10px auto; border-collapse: collapse;"> <caption>Données estimées du graphique</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Récolte (Millions de mètres cubes)</th> <th>PAC (Millions de mètres cubes)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1990</td><td>160</td><td>245</td></tr> <tr><td>1991</td><td>160</td><td>245</td></tr> <tr><td>1992</td><td>170</td><td>245</td></tr> <tr><td>1993</td><td>175</td><td>245</td></tr> <tr><td>1994</td><td>180</td><td>245</td></tr> <tr><td>1995</td><td>185</td><td>245</td></tr> <tr><td>1996</td><td>180</td><td>245</td></tr> <tr><td>1997</td><td>185</td><td>245</td></tr> <tr><td>1998</td><td>175</td><td>245</td></tr> <tr><td>1999</td><td>195</td><td>245</td></tr> <tr><td>2000</td><td>200</td><td>245</td></tr> <tr><td>2001</td><td>185</td><td>245</td></tr> <tr><td>2002</td><td>195</td><td>245</td></tr> <tr><td>2003</td><td>180</td><td>245</td></tr> <tr><td>2004</td><td>208</td><td>245</td></tr> <tr><td>2005</td><td>200</td><td>245</td></tr> <tr><td>2006</td><td>180</td><td>245</td></tr> <tr><td>2007</td><td>160</td><td>245</td></tr> <tr><td>2008</td><td>140</td><td>245</td></tr> <tr><td>2009</td><td>117</td><td>245</td></tr> <tr><td>2010</td><td>140</td><td>245</td></tr> </tbody> </table> </div> <p>Le Canada compte 397,3 millions d'hectares de forêts et autres terres boisées, soit 40 % de la superficie totale du pays⁵⁶ et 10 % du couvert forestier mondial⁵⁷. Le pays récolte le bois de manière durable, en quantités inférieures à la possibilité annuelle de coupe. La gestion durable des forêts est un processus continu dans le cadre duquel les pratiques et les politiques de gestion des forêts évoluent en fonction des avancées scientifiques et de la participation du public. L'objectif sous-jacent de la gestion durable des forêts est de répondre aux besoins de la société en produits forestiers tout en protégeant la santé des forêts et les valeurs environnementales et sociales dérivées des forêts canadiennes.⁵⁸</p> <p>De 1990 à 2010, la récolte de bois d'œuvre au Canada a atteint entre 86 % et 48 % du total de l'approvisionnement en bois jugé durable. L'approvisionnement en bois au Canada est demeuré assez stable depuis 1990, à 242 millions de mètres cubes en moyenne. Le volume total de la récolte a atteint un sommet de 208 millions de mètres cubes en 2004, pour ensuite chuter à 117 millions de mètres cubes en 2009, la plus petite récolte depuis 1990.</p> <p>La baisse globale des récoltes depuis 2004 est attribuable à des facteurs économiques comme une demande moins importante pour le bois canadien en raison du ralentissement du marché immobilier américain, et d'une plus faible demande mondiale pour les produits de pâtes et papiers canadiens.</p>	Année	Récolte (Millions de mètres cubes)	PAC (Millions de mètres cubes)	1990	160	245	1991	160	245	1992	170	245	1993	175	245	1994	180	245	1995	185	245	1996	180	245	1997	185	245	1998	175	245	1999	195	245	2000	200	245	2001	185	245	2002	195	245	2003	180	245	2004	208	245	2005	200	245	2006	180	245	2007	160	245	2008	140	245	2009	117	245	2010	140	245
Année	Récolte (Millions de mètres cubes)	PAC (Millions de mètres cubes)																																																																	
1990	160	245																																																																	
1991	160	245																																																																	
1992	170	245																																																																	
1993	175	245																																																																	
1994	180	245																																																																	
1995	185	245																																																																	
1996	180	245																																																																	
1997	185	245																																																																	
1998	175	245																																																																	
1999	195	245																																																																	
2000	200	245																																																																	
2001	185	245																																																																	
2002	195	245																																																																	
2003	180	245																																																																	
2004	208	245																																																																	
2005	200	245																																																																	
2006	180	245																																																																	
2007	160	245																																																																	
2008	140	245																																																																	
2009	117	245																																																																	
2010	140	245																																																																	
<p>Objectif</p> <p>Ne pas dépasser la limite maximale de la chaîne d'approvisionnement (AAC).</p>																																																																			

n'est donc plus approprié pour évaluer le rendement à l'échelle des résultats stratégiques. Par conséquent, il a été remplacé par *Variation des émissions de gaz à effet de serre canadiennes*, un indicateur à l'échelle des résultats stratégiques.

* Dans le Rapport sur les plans et les priorités, l'indicateur était *Tendance à long terme favorable en termes de publications*. Cet indicateur est une mesure de la production qui n'est plus jugée appropriée pour mesurer le rendement

Activité de programme	Dépenses réelles 2010-2011	2011-2012 ⁵⁹ (M\$)				Concordance avec les <u>secteurs stratégiques du Gouvernement du Canada</u>
		Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	
2.1 Énergie propre	1 329,6	1 327,3	1 327,3	1 745,0	1 323,3	Un environnement propre et sain
2.2 Gestion du risque lié aux écosystèmes	198,3	87,0	87,0	226,7	199,1	Un environnement propre et sain
Total – Résultat stratégique 2	1 527,9	1 414,3	1 414,3	1 971,7	1 522,4	

L'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales est attribuable au Budget 2011, particulièrement le programme de subventions écoÉNERGIE Rénovation – Maisons pouvant atteindre jusqu'à 400 M\$ ainsi que le Programme des responsabilités nucléaires héritées. L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles est principalement attribuable à une non-utilisation de fonds du crédit pour subventions et contributions en rapport avec les programmes écoÉNERGIE Rénovation – Maisons et écoÉNERGIE pour les biocarburants. Il y a eu d'autres fonds non utilisés du crédit pour subventions et contributions dans le Programme d'écologisation des pâtes et papiers et d'autres programmes écoÉNERGIE, et certains fonds liés au Fonds pour l'énergie propre et au Fonds des biocarburants de la prochaine génération de Technologies du développement durable du Canada ont été reportés à d'autres exercices financiers. La non-utilisation de fonds du crédit pour dépenses de fonctionnement était principalement attribuable à l'Initiative de la région de Port Hope et aux programmes écoÉNERGIE.

à l'échelle des résultats stratégiques. Par conséquent, il a été remplacé par un indicateur de rendement à l'échelle des résultats stratégiques.

Résultat stratégique 3 : Les connaissances sur les ressources naturelles et sur la masse continentale et les systèmes de gestion renforcent la sûreté et la sécurité des Canadiens et contribuent à l'intendance des ressources naturelles et des terres du Canada

Indicateur de rendement*	Résultats																												
<p>Contribution à la sécurité et à la protection des Canadiens et à l'efficacité de processus de réglementation et de l'intendance des terres fédérales.</p>	<div style="text-align: center;"> <p>Qualité du service pour les données géoscientifiques visant à gérer, planifier et répondre aux urgences</p> <table border="1" style="margin: 10px auto;"> <caption>Qualité du service pour les données géoscientifiques</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Géomagnétiques (%)</th> <th>Sismiques (%)</th> <th>Télédétection (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2006-07</td> <td>92,3</td> <td>98,8</td> <td>99,8</td> </tr> <tr> <td>2007-08</td> <td>93,1</td> <td>97,7</td> <td>99,8</td> </tr> <tr> <td>2008-09</td> <td>91,9</td> <td>97,0</td> <td>99,8</td> </tr> <tr> <td>2009-10</td> <td>93,5</td> <td>98,3</td> <td>99,8</td> </tr> <tr> <td>2010-11</td> <td>92,9</td> <td>98,2</td> <td>99,8</td> </tr> <tr> <td>2011-12</td> <td>92,9</td> <td>99,0</td> <td>99,8</td> </tr> </tbody> </table> </div> <p>De 2006-2007 à 2011-2012, RNCan a toujours dépassé son objectif de 90 % en ce qui a trait à l'accessibilité en temps opportun aux données sur les masses continentales et les systèmes de risques naturels, des indicateurs de la qualité de ses données et du partage des connaissances. La communication de ces renseignements aide d'autres ordres de gouvernement, des organismes gouvernementaux internationaux, le secteur privé et des organisations de professionnels à se préparer et à atténuer les répercussions des catastrophes naturelles et à prendre des décisions pour la gestion efficace des ressources naturelles et des terres du Canada.</p>	Année	Géomagnétiques (%)	Sismiques (%)	Télédétection (%)	2006-07	92,3	98,8	99,8	2007-08	93,1	97,7	99,8	2008-09	91,9	97,0	99,8	2009-10	93,5	98,3	99,8	2010-11	92,9	98,2	99,8	2011-12	92,9	99,0	99,8
Année		Géomagnétiques (%)	Sismiques (%)	Télédétection (%)																									
2006-07	92,3	98,8	99,8																										
2007-08	93,1	97,7	99,8																										
2008-09	91,9	97,0	99,8																										
2009-10	93,5	98,3	99,8																										
2010-11	92,9	98,2	99,8																										
2011-12	92,9	99,0	99,8																										
<p>Objectif</p> <p>Les normes de service de ponctualité et d'accessibilité ont été respectées pour plus de 90%.</p>																													

* Dans le Rapport sur les plans et les priorités, l'indicateur était *Tendance à long terme favorable en termes de publications*. Cet indicateur est une mesure de la production qui n'est plus jugée appropriée pour mesurer le rendement à l'échelle des résultats stratégiques. Par conséquent, il a été remplacé par un indicateur de rendement à l'échelle des résultats stratégiques.

Activité de programme	Dépenses réelles 2010-2011	2011-2012 (M\$)				Concordance avec les <u>secteurs stratégiques</u> du <u>Gouvernement du Canada</u>
		Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	
3.1 S'adapter au changement climatique et gestion du risque lié aux dangers	60,8	63,6	63,6	55,4	50,8	Une économie axée sur l'innovation et le savoir
3.2 Des connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale et les systèmes	95,5	84,4	84,4	94,2	87,2	Une économie axée sur l'innovation et le savoir
3.3 Fonds renouvelable de Géomatique Canada	-0,3	0	0	7,6	0,4	Une économie axée sur l'innovation et le savoir
Total – Résultat Stratégique 3	156,0	148,0	148,0	157,2	138,4	

Services internes

Activité de programme	Dépenses réelles 2010-2011	2011-2012 (M\$)			
		Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations*	Dépenses réelles*
4.1 Services Internes	308,4	162,5	162,5	271,7	251,7

* Exclut les montants jugés adéquats par Services partagés Canada, le cas échéant.

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

La [Stratégie fédérale pour le développement durable](#)⁶⁰ (SFDD) satisfait aux exigences de la [Loi fédérale sur le développement durable](#)⁶¹, adoptée par le Parlement en 2008 afin de rendre le processus décisionnel en matière d'environnement plus transparent et de faire en sorte qu'on soit tenu d'en rendre compte devant le Parlement. Elle décrit l'engagement du gouvernement du Canada à améliorer la transparence des prises de décisions environnementales en énonçant clairement ses principaux buts et objectifs environnementaux stratégiques. La SFDD regroupe les objectifs, les cibles et les stratégies de mise en œuvre en quatre thèmes :



Thème I
Relever les défis des changements climatiques et de la qualité de l'air



Thème II
Maintenir la qualité et la disponibilité de l'eau



Thème III
Protéger la nature



Thème IV
Réduire l'empreinte environnementale - En commençant par le gouvernement

RNCan contribue à la réalisation des progrès dans les quatre thèmes par le biais de ses activités de programme, énoncées dans sa [Stratégie ministérielle sur le développement durable](#)⁶². Pour en savoir plus sur la contribution des activités de programme au développement durable, veuillez consulter l'Architecture des activités de programme (à la page 3).

RNCan joue un rôle clé dans la réalisation du [Programme sur la qualité de l'air](#)⁶³ du gouvernement en dirigeant la composante Énergie propre ainsi qu'en contribuant aux efforts d'adaptation et d'engagement international comme le [Dialogue États-Unis-Canada sur l'énergie propre](#)⁶⁴. Dans le Budget de 2011, le gouvernement a réaffirmé son engagement à l'égard du Programme sur la qualité de l'air, dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, en mettant l'accent sur les mesures réglementaires permettant de réaliser de réelles réductions d'émissions tout en assurant le maintien de l'avantage économique du Canada.

Évaluation environnementale stratégique

RNCan veille également à ce que les préoccupations environnementales soient prises en considération dans le



Relever les défis des changements climatiques et de la qualité de l'air

RNCan soutient les objectifs liés à ce thème, qui consistent à remplacer les émissions de gaz à effet de serre et à atténuer les incidences des changements climatiques ainsi qu'à réduire au minimum les menaces à la qualité de l'eau afin que les Canadiens puissent respirer de l'air pur qui appuiera des écosystèmes sains. RNCan contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'amélioration de la qualité de l'air par ses programmes d'énergie propre (AAP 2.1), de gestion des risques pour les écosystèmes (AAP 2.2), d'adaptation aux changements climatiques et de gestion du risque lié aux dangers (AAP 3.1) et du programme « Possibilités économiques pour les ressources naturelles » (AAP 1.1) par des activités forestières, ainsi que par des activités internationales.



Maintenir la qualité et la disponibilité de l'eau

RNCan appuie l'objectif de veiller à ce que la qualité de l'eau soit protégée et améliorée pour qu'elle soit propre, saine et sécuritaire pour tous les Canadiens et qu'elle soutienne des écosystèmes sains par des activités relevant de la gestion des déchets radioactifs (AAP 2.2.4). RNCan soutient également l'objectif d'améliorer l'information pour que les Canadiens puissent gérer et utiliser les ressources en eau d'une manière qui cadre avec la durabilité de la ressource, par l'entremise du Programme géoscientifique des eaux souterraines (AP 2.2.3.2).



Protéger la nature

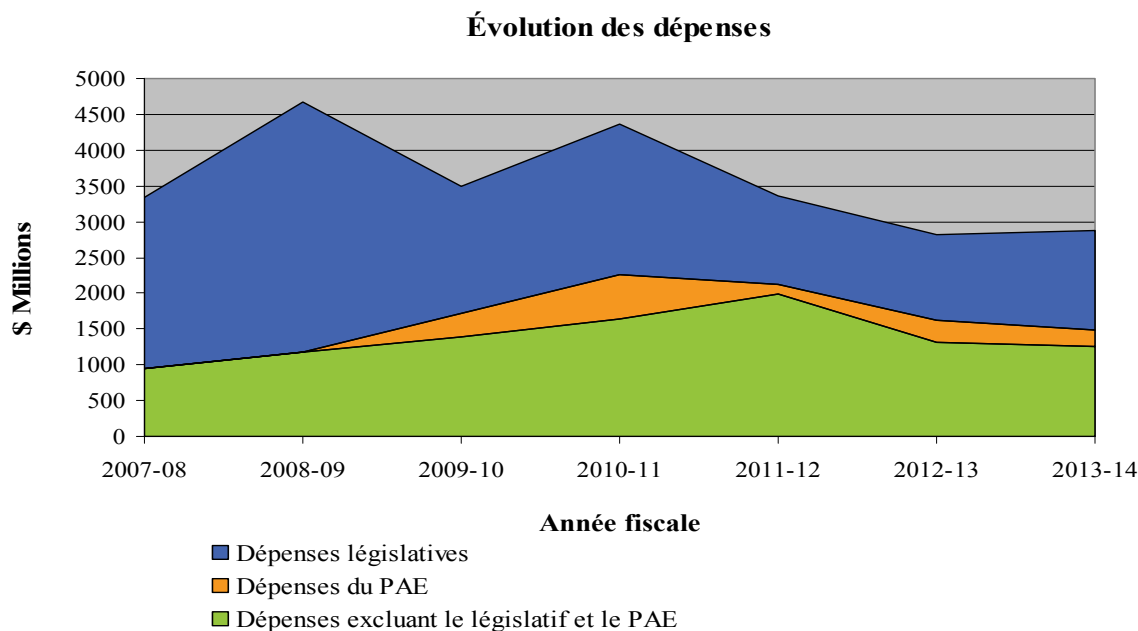
RNCan appuie l'objectif qui consiste à conserver des écosystèmes productifs et résilients ayant la capacité de se rétablir et de s'adapter, ainsi qu'à protéger les zones de façon à ce qu'elles ne soient pas altérées pour les générations actuelles et futures par des programmes dans le domaine de la géoscience environnementale (AAP 2.2.3). RNCan soutient également l'objectif de maintenir la durabilité de la production et de la consommation des ressources biologiques en respectant les limites des écosystèmes par des activités relevant de la science des écosystèmes forestiers et de son application (AAP 2.2.2.).

processus décisionnel en faisant en sorte que des évaluations environnementales stratégiques (EES) détaillées soient menées. En 2011-2012, RNCan a tenu compte des effets environnementaux des initiatives assujetties à la [Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes](#)⁶⁵. Dans le cadre du processus d'évaluation environnementale stratégique⁶⁶, il a été déterminé que 45 % des initiatives ministérielles ont contribué aux thèmes, aux buts et aux objectifs susmentionnés de la SFDD, la plupart contribuant aux thèmes I et II. Les 55 % restants n'ont eu aucune incidence ou ne s'appliquaient pas à la SFDD.

Des renseignements complémentaires sur les résultats des évaluations environnementales stratégiques se trouvent sur le site [Web du Ministère](#)⁶⁷. Pour plus de détails au sujet des activités du RNCan à l'appui du développement durable et des évaluations environnementales stratégiques, veuillez consulter le site [Web du Ministère](#)⁶⁸. Pour obtenir des renseignements complets sur la SFDD, veuillez consulter le [site Web d'Environnement Canada](#)⁶⁹.

Profil des dépenses

Le graphique ci-dessous dresse une comparaison des dépenses du Ministère sur une période de sept ans et illustre les changements dans les dépenses globales du Ministère pour les programmes législatifs et les initiatives du Plan d'action économique du Canada.



Les dépenses réelles totales de RNCan pour 2011-2012 étaient de 3,35 G\$. Ce montant comprend 1,22 G\$ pour les programmes législatifs liés aux accords sur les revenus tirés de l'exploitation des ressources extracôtières de l'Atlantique. Dans le cadre de ces accords, RNCan reçoit des redevances sur les recettes de la production pétrolière et gazière extracôtière et verse ensuite un montant équivalent aux provinces de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador. Ainsi, les paiements législatifs aux termes de la [Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada – Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers](#)⁷⁰ et de la [Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada atlantique – Terre-Neuve](#)⁷¹ se fondent principalement sur les redevances pétrolières et gazières reçues et sont assujettis au prix du pétrole et du gaz ainsi qu'aux niveaux de production; par conséquent, les changements dans les dépenses liées aux programmes législatifs s'expliquent par la fluctuation des prix du pétrole et du gaz et des niveaux de production.

Les dépenses de 2,13 G\$ de RNCan, excluant les programmes législatifs, reflètent les changements apportés au financement pour ses programmes et ses activités. Par exemple, les niveaux de financement de RNCan au cours des exercices financiers 2009-2010 et 2010-2011 étaient plus élevés en raison des nouveaux fonds offerts dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. Les écarts dans les niveaux de financement de RNCan au cours des trois derniers exercices de financement sont attribuables aux facteurs suivants :

- La réalisation du Plan d'action économique du Canada, comprenant un certain nombre de programmes qui ont pris fin en 2010-2011 ou dont le profil de financement a été réduit de 2010-2011 à 2011-2012. Les programmes qui ont pris fin ou dont le financement a été réduit comprennent le programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons, le Programme

de développement des marchés, le programme Promotion de l'innovation et de l'investissement en foresterie et l'Initiative de modernisation des laboratoires fédéraux. D'autres programmes ont été renouvelés dans le cadre du Plan d'action économique, comme le Fonds pour l'énergie propre et le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière*.

- De plus, un certain nombre de programmes clés de RNCan qui faisaient initialement partie du Plan d'action économique ont été renouvelés durant l'exercice financier 2011-2012 dans le cadre de l'engagement du gouvernement à l'égard de la qualité de l'air et du secteur forestier. En 2011-2012, cet engagement comprenait un financement de 69,7 M\$ pour l'[Initiative écoÉNERGIE sur l'innovation](#)⁷² et les programmes écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique; un montant pouvant atteindre jusqu'à 400 M\$ pour une prolongation d'un an du programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons; et un montant de 59,4 M\$ pour le Programme d'innovation en foresterie et le Programme de développement des marchés.

Le profil des dépenses prévues de RNCan indique une tendance à la baisse dans les dépenses après l'exercice financier 2011-2012, qui s'explique par l'échéance du financement pour les initiatives du Plan d'action économique du Canada ainsi que d'autres programmes, notamment le Programme d'écologisation des pâtes et papiers (549,8 M\$), le programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons (400 M\$), le Programme d'innovation en foresterie et le Programme de développement des marchés (59,4 M\$) ainsi que l'[Initiative écoÉNERGIE sur la technologie](#)⁷³ (48,7 M\$).

Des renseignements sur les écarts d'une année à l'autre pour la période de 2012-2013 à 2014-2015 sont présentés dans le tableau ci-dessous, qui contient une liste des programmes qui prennent fin ou dont le financement sera réduit ainsi que les programmes pour lesquels le financement sera augmenté.

* Pour connaître la liste des programmes qui reçoivent un financement accru ou réduit comparativement aux années précédentes, veuillez vous reporter à la fin de la présente section.

Exercice financier	Programmes temporisés ou à financement réduit	Programmes au financement accru
2012-2013	<p>Programme d'écologisation des pâtes et papiers</p> <p>Programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons</p> <p>Initiative écoÉNERGIE sur la technologie</p> <p>Transfert à Services partagés Canada (SPC) pour examen des services administratifs</p> <p>Mesures incitatives aux producteurs de carburants dans le cadre du programme à l'appui d'écoÉNERGIE pour les biocarburants</p> <p>Initiative sur d'approvisionnement en isotopes</p> <p>Programme pour la relocalisation du Laboratoire de la technologie des matériaux de CANMET</p>	<p>Programme des responsabilités nucléaires héritées</p> <p>Fonds pour l'énergie propre</p> <p>Initiative écoÉNERGIE sur l'innovation</p> <p>Technologies du développement durable Canada – Fonds des biocarburants de la prochaine génération</p> <p>Programme écoÉNERGIE pour l'efficacité énergétique</p> <p>Initiative dans la région de Port Hope</p> <p>Programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière</p>
2013-2014	<p>Fonds pour l'énergie propre</p> <p>Mesures incitatives aux producteurs de carburants dans le cadre du programme à l'appui d'écoÉNERGIE pour les biocarburants</p> <p>Programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux</p> <p>Technologies du développement durable Canada – Fonds des biocarburants de la prochaine génération</p> <p>Initiative dans la région de Port Hope</p>	<p>Programme des responsabilités nucléaires héritées</p> <p>Programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière</p>
2014-2015	<p>Fonds pour l'énergie propre</p> <p>Programme des responsabilités nucléaires héritées</p> <p>Initiative dans la région de Port Hope</p> <p>Programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière</p> <p>Mesures incitatives aux producteurs de carburants dans le cadre du programme à l'appui d'écoÉNERGIE pour les biocarburants</p> <p>Technologies du développement durable Canada – Fonds des biocarburants de la prochaine génération</p>	

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur nos dépenses par crédit voté et/ou nos dépenses législatives, veuillez consulter la publication [Comptes publics du Canada 2012](#) (Volume II)⁷⁴

Postes votes et législatifs (M\$)

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	Dépenses réelles 2008-2009	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-2011	Budget principal des dépenses 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012
1	Dépenses de fonctionnement	719,2	869,7	819,6	569,9	755,4
2	Dépenses d'immobilisations		8,9	21,2	13,9	21,4
5	Subventions et contributions	382,0	780,5	1 346,5	1 267,5	1 285,9
Législatif	Ministre des Ressources naturelles – Salaire et allocation pour automobile	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Législatif	Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	58,3	67,1	66,1	58,7	64,1
Législatif	Fonds de développement Canada-Nouvelle-Écosse	--	0,0	0,0	0,0	0,0
Législatif	Frais d'infrastructure se rapportant à l'exploration, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	0,6	1,3	0,0	0,0	0,0
Législatif	Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	4,1	4,9	6,3	6,8	3,4
Législatif	Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	2,8	2,2	2,2	3,4	2,2
Législatif	Paievements au Compte néo-écossais des recettes extracôtières	577,4	109,4	225,2	179,7	157,3
Législatif	Paievements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures	2 351,0	1 180,9	1 227,7	1 424,0	1 059,8
Législatif	Subvention à Technologies du développement durable du Canada	19,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Législatif	Paievements de péréquation compensatoire à Terre-	556,7	465,3	641,9	0,0	0,0

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	Dépenses réelles 2008-2009	Dépenses réelles 2009-2010	Dépenses réelles 2010-2011	Budget principal des dépenses 2011-2012	Dépenses réelles 2011-2012
	Neuve-et-Labrador					
Législatif	Subventions à l'appui des mesures d'aide à la réduction du coût de l'énergie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Législatif	Utilisation du produit de la vente des biens excédentaires de l'État	0,4	0,5	0,5	0,0	0,3
Législatif	Remboursement des montants crédités aux revenus d'années antérieures	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Législatif	Subvention à l'Université de Calgary pour l' <i>Institute for Sustainable Energy, Environment, and Economy</i>	5,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Législatif	Conformément à l'article 2146 de la <i>Loi sur l'emploi et la croissance économique</i> , pour la cession d'Énergie atomique du Canada limitée	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7
Législatif	Fonds renouvelable de Géomatique Canada – Dépenses de fonctionnement - Recettes disponibles	0,9	0,5	(0,3)	0,0	0,4
Dépenses totales		4 677,5	3 491,3	4 357,0	3 524,0	3 352,2

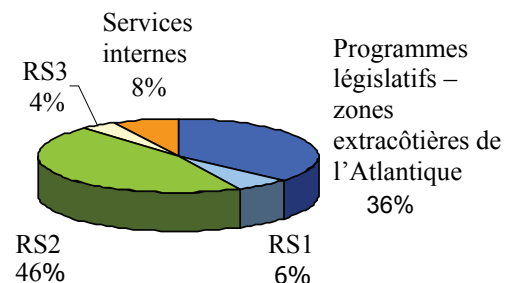
Section II: Analyse des activités de programmes par résultat stratégique

Cette section fournit de l'information sur le rendement concernant l'exécution des programmes qui est essentielle à l'atteinte des résultats stratégiques et des priorités du Ministère en 2011-2012. Durant la période visée par le rapport, RNCan a effectué la surveillance et le suivi des progrès au moyen d'examen trimestriels, ce qui lui a permis de déceler tôt les problèmes et, dans la mesure du possible, d'apporter des mesures correctrices afin que les résultats attendus soient atteints conformément aux plans, aux échéanciers et aux budgets établis.

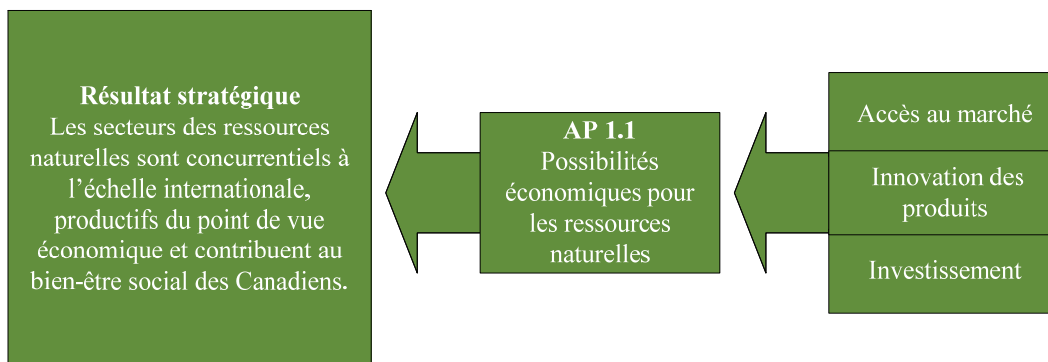
RNCan a également mis à jour ses indicateurs de rendement afin d'appuyer l'amélioration de la gestion du rendement et de la prise de décisions et de fournir des renseignements plus précis et équilibrés sur le rendement au Parlement et aux Canadiens. Par conséquent, les indicateurs de rendement indiqués dans le présent document peuvent différer quelque peu de ceux qui sont publiés dans le [Rapport sur les plans et priorités 2011-2012](#)⁷⁵ correspondant.

Des renseignements supplémentaires sur ces programmes et initiatives ainsi que des renseignements justificatifs tirés des rapports d'évaluation interne et de vérification sont disponibles sur notre [site Web](#)⁷⁶.

Pourcentage des dépenses de RNCan par Résultats Stratégiques pour 2011-12



Résultat stratégique 1 : Compétitivité économique



Pour contribuer à accroître la compétitivité économique des secteurs des ressources naturelles, RNCan s'efforce de :

- Diversifier les marchés d'exportation et réduire la dépendance à l'égard de tout marché unique en faisant la promotion des échanges commerciaux et en élargissant l'utilisation des produits traditionnels;

- Optimiser la productivité et le développement de produits non traditionnels en incitant les secteurs des ressources naturelles à adopter de nouvelles technologies et de nouveaux procédés et à développer de nouveaux produits;
- Présenter des renseignements qui appuient l'exploration et la promotion des ressources naturelles et élaborer des politiques qui favorisent les investissements.

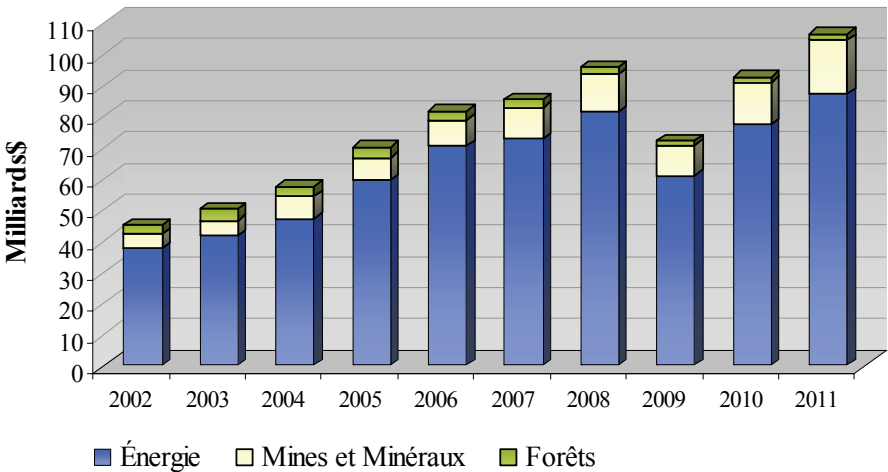
Activité de programme 1.1 : Possibilités économiques pour les ressources naturelles



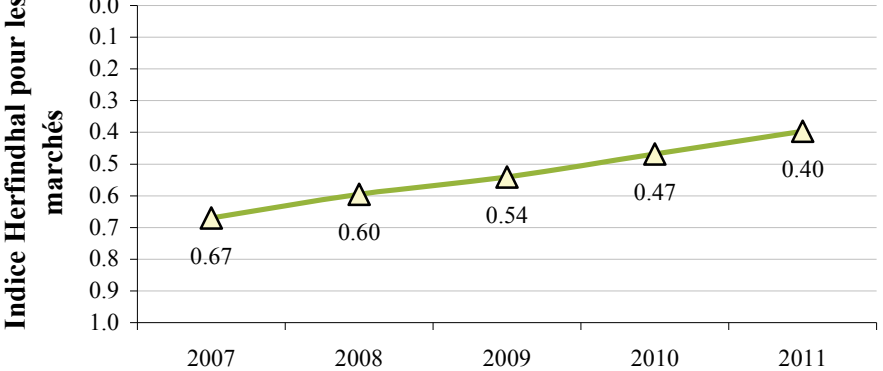
Résultat attendu : Marchés nationaux et internationaux concurrentiels, possibilités économiques stables et investissement dans les ressources naturelles

L'activité de programme contient des programmes conçus afin de promouvoir l'innovation, l'investissement et l'amélioration de la compétitivité des ressources naturelles du Canada et des industries de produits connexes au moyen de la prestation de savoir-faire et d'outils, y compris des données géoscientifiques de base, ainsi que la promotion du commerce et l'acceptation par les marchés, au pays et à l'étranger. Ce groupe de programmes exécute aussi des travaux portant sur des politiques, règlements et lois afin de gérer les responsabilités fédérales associées à l'approvisionnement en pétrole et en gaz naturel du Canada, à la protection des infrastructures énergétiques essentielles et à la gestion du programme législatif pour les zones extracôtières de l'Atlantique.

	Ressources financières 2011–2012 (M\$)			Ressources humaines 2011–2012 (ETPs)		
	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
Programme	185,5	258,4	216,8			
Programmes législatifs – accords relatifs aux zones extracôtières de l'Atlantique	1 613,9	1 222,7	1 222,7	910	986	76

Indicateur de rendement	Résultats																																																							
<p>Nouveaux investissements de capitaux dans les secteurs de la foresterie, de l'énergie, des minéraux et des métaux.</p>	<p style="text-align: center;">Nouveaux investissements de capitaux</p>  <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <caption>Nouveaux investissements de capitaux (en milliards de dollars)</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Énergie</th> <th>Mines et Minéraux</th> <th>Forêts</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2002</td><td>40</td><td>5</td><td>5</td><td>50</td></tr> <tr><td>2003</td><td>45</td><td>5</td><td>5</td><td>55</td></tr> <tr><td>2004</td><td>50</td><td>5</td><td>5</td><td>60</td></tr> <tr><td>2005</td><td>60</td><td>5</td><td>5</td><td>70</td></tr> <tr><td>2006</td><td>70</td><td>5</td><td>5</td><td>80</td></tr> <tr><td>2007</td><td>75</td><td>5</td><td>5</td><td>85</td></tr> <tr><td>2008</td><td>85</td><td>5</td><td>5</td><td>95</td></tr> <tr><td>2009</td><td>65</td><td>5</td><td>5</td><td>75</td></tr> <tr><td>2010</td><td>75</td><td>5</td><td>5</td><td>85</td></tr> <tr><td>2011</td><td>90</td><td>5</td><td>5</td><td>100</td></tr> </tbody> </table> <p>■ Énergie □ Mines et Minéraux ■ Forêts</p> <p>Les tendances liées aux investissements de capitaux sont demeurées relativement stables au cours des cinq dernières années. À mesure que l'économie mondiale et l'économie canadienne se rétablissent de la récession mondiale, les investissements dans les ressources naturelles augmentent (après une diminution en 2009-2010), et on prévoit que cette tendance à la hausse se poursuivra.</p> <p>Les investissements de nouveaux capitaux devraient s'élever à 125 G\$ en 2012, soit une augmentation de 17 % par rapport à 2011. Les investissements les plus importants devraient se rapporter au secteur de l'énergie, qui a rebondi aux niveaux d'avant la récession, suivis des investissements liés aux minéraux, aux métaux et aux forêts.</p>	Année	Énergie	Mines et Minéraux	Forêts	Total	2002	40	5	5	50	2003	45	5	5	55	2004	50	5	5	60	2005	60	5	5	70	2006	70	5	5	80	2007	75	5	5	85	2008	85	5	5	95	2009	65	5	5	75	2010	75	5	5	85	2011	90	5	5	100
Année		Énergie	Mines et Minéraux	Forêts	Total																																																			
2002		40	5	5	50																																																			
2003	45	5	5	55																																																				
2004	50	5	5	60																																																				
2005	60	5	5	70																																																				
2006	70	5	5	80																																																				
2007	75	5	5	85																																																				
2008	85	5	5	95																																																				
2009	65	5	5	75																																																				
2010	75	5	5	85																																																				
2011	90	5	5	100																																																				
<p>Objectif</p>																																																								
<p>Tendance favorable sur dix ans (en milliards de dollars).</p>																																																								

Indicateur de rendement	Résultats																																																							
Exportations nationales des produits dérivés des ressources naturelles.	<p style="text-align: center;">Exportations nationales des produits dérivés des ressources naturelles</p> <table border="1" style="margin-top: 10px;"> <caption>Données estimées du graphique (en milliards de dollars)</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Énergie</th> <th>Mines et Minéraux</th> <th>Forêts</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2002</td><td>55</td><td>45</td><td>40</td><td>140</td></tr> <tr><td>2003</td><td>65</td><td>45</td><td>40</td><td>150</td></tr> <tr><td>2004</td><td>70</td><td>55</td><td>45</td><td>170</td></tr> <tr><td>2005</td><td>90</td><td>65</td><td>45</td><td>200</td></tr> <tr><td>2006</td><td>90</td><td>75</td><td>40</td><td>205</td></tr> <tr><td>2007</td><td>100</td><td>80</td><td>40</td><td>220</td></tr> <tr><td>2008</td><td>135</td><td>95</td><td>30</td><td>260</td></tr> <tr><td>2009</td><td>85</td><td>55</td><td>30</td><td>170</td></tr> <tr><td>2010</td><td>95</td><td>80</td><td>30</td><td>205</td></tr> <tr><td>2011</td><td>110</td><td>90</td><td>40</td><td>240</td></tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">■ Énergie ■ Mines et Minéraux ■ Forêts</p> <p>Les exportations nationales de produits liés aux ressources naturelles ont atteint un sommet en 2008, puis ont chuté à la suite du ralentissement économique mondial. Toutefois, la demande pour les ressources naturelles parmi les pays en développement et surtout en Chine a entraîné une tendance positive dans les exportations depuis 2009, et on prévoit que cette tendance se poursuivra.</p> <p>Par exemple, la demande mondiale pour l’aluminium, le nickel et le zinc augmente et devrait demeurer positive. En 2011, le secteur des minéraux et des métaux constituait le principal secteur d’exportation vers la Chine et représentait environ le tiers de toutes les exportations commerciales. Principalement en raison de la demande, les exportations d’énergie, à l’exception de l’uranium et du charbon, ont augmenté de 19,7 % en 2011 pour s’établir à 109,5 G\$. Les exportations de bois d’œuvre résineux vers la Chine ont atteint un sommet sans précédent en 2011, et la croissance devrait se poursuivre.</p>	Année	Énergie	Mines et Minéraux	Forêts	Total	2002	55	45	40	140	2003	65	45	40	150	2004	70	55	45	170	2005	90	65	45	200	2006	90	75	40	205	2007	100	80	40	220	2008	135	95	30	260	2009	85	55	30	170	2010	95	80	30	205	2011	110	90	40	240
Année		Énergie	Mines et Minéraux	Forêts	Total																																																			
2002		55	45	40	140																																																			
2003	65	45	40	150																																																				
2004	70	55	45	170																																																				
2005	90	65	45	200																																																				
2006	90	75	40	205																																																				
2007	100	80	40	220																																																				
2008	135	95	30	260																																																				
2009	85	55	30	170																																																				
2010	95	80	30	205																																																				
2011	110	90	40	240																																																				
Objectif																																																								
Tendance favorable sur dix ans (en milliards de dollars).																																																								

Indicateur de rendement	Résultats												
Diversité des produits du bois canadiens (telle que mesurée par l'Index Herfindhal pour les marchés).	<p style="text-align: center;">Diversité des produits du bois canadien en matière d'exportation</p>  <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <caption>Données de l'Index Herfindahl pour les marchés (2007-2011)</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Index Herfindahl</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2007</td> <td>0.67</td> </tr> <tr> <td>2008</td> <td>0.60</td> </tr> <tr> <td>2009</td> <td>0.54</td> </tr> <tr> <td>2010</td> <td>0.47</td> </tr> <tr> <td>2011</td> <td>0.40</td> </tr> </tbody> </table> <p>Au cours des cinq dernières années, le Canada a su diversifier les marchés d'exportation pour les produits du bois, surtout en Asie. Par exemple, en 2011, les exportations de bois vers la Chine et la Corée ont augmenté de 73,9 % et 39,9 % par rapport à 2010, pour s'élever à 1,45 G\$ et à 202 M\$, respectivement.</p> <p>Cette tendance positive claire sur une période de 5 ans témoigne de la réussite du Canada dans la diversification des marchés finaux pour les produits du bois canadiens, par opposition à la dépendance à l'égard d'un seul marché. La diversité des marchés d'exportation augmente la résilience du secteur forestier et lui permet de s'adapter plus facilement aux changements dans la conjoncture du marché.</p> <p>L'Indice de Herfindahl présenté ici s'appuie sur des données tirées du <i>World Trade Atlas</i> de Statistique Canada. Plus la valeur s'approche de 0, plus le pays a diversifié ses exportations et s'est éloigné de la dépendance à l'égard d'un seul marché clé. Le calcul de l'indice tient compte du nombre de pays des marchés de destination, pondéré d'après la valeur des exportations.</p>	Année	Index Herfindahl	2007	0.67	2008	0.60	2009	0.54	2010	0.47	2011	0.40
Année		Index Herfindahl											
2007		0.67											
2008	0.60												
2009	0.54												
2010	0.47												
2011	0.40												
Objectif													
Tendance favorable sur cinq ans.													

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Les ressources naturelles sont un important moteur économique pour le Canada et jouent un rôle fondamental dans l'économie canadienne. Grâce notamment à son vaste patrimoine naturel diversifié et à son climat d'investissement stable, le Canada a pu maintenir une bonne conjoncture économique. L'abondance et la production des ressources du Canada dépassent largement sa demande intérieure; par conséquent, la croissance économique et la prospérité fondée sur les ressources s'appuient sur la forte demande mondiale à l'égard des ressources naturelles. RNCan cherche à tirer profit de cette demande à l'égard des ressources naturelles du Canada, particulièrement la demande des économies émergentes, en encourageant les investissements en capitaux et les investissements dans les projets d'exploration dans ce secteur. De plus, compte tenu de la concurrence croissante à l'échelle mondiale, particulièrement dans le secteur forestier, le Canada ne peut plus se fier uniquement aux marchés traditionnels ou aux

produits traditionnels pour demeurer concurrentiel et doit diversifier les marchés en élargissant les exportations et le commerce. RNCan appuie la compétitivité économique des secteurs des ressources naturelles :

- En faisant la promotion des projets d'exploration de nos ressources naturelles et des investissements dans ce secteur;
- En élaborant des politiques qui favorisent les investissements et l'accès aux marchés;
- En encourageant la diversification des produits et l'innovation dans le secteur forestier.

En 2011-2012, les programmes de RNCan ont favorisé les investissements et les échanges commerciaux dans les ressources naturelles au Canada. Par exemple, les programmes liés aux ressources forestières ont contribué à la diversification des marchés, à l'élargissement des applications des produits du bois dans de nouveaux segments de marché et au développement de produits forestiers et de technologies à valeur ajoutée. En outre, il est nécessaire de fournir des connaissances géoscientifiques (axées particulièrement sur le Nord) pour aider le secteur privé à orienter ses décisions en matière d'investissement et de mise en valeur des ressources. Enfin, RNCan a également collaboré avec des collectivités autochtones et non-autochtones tributaires de la forêt pour veiller à ce qu'elles possèdent l'expertise et les outils nécessaires pour tirer profit des possibilités économiques naissantes.

Principales réalisations de 2011-2012

Favoriser les investissements et l'exploration

- Favoriser les investissements du Canada et l'exploration dans le secteur canadien des ressources naturelles en présentant des renseignements par le biais de l'Initiative géoscientifique ciblée 4 (IGC-4), qui fournit des connaissances géoscientifiques approfondies sur le système minéralisateur du Canada, y compris des modèles d'exploration, et du programme Géocartographie de l'énergie et des minéraux (GEM), qui fournit les connaissances géoscientifiques nécessaires pour aider les compagnies d'exploitation minière du secteur privé à orienter leurs décisions en matière d'investissement. Voici certaines des réalisations particulières dans ces secteurs :
 - Présenter plus de 50 exposés dans le cadre de conférences internationales et nationales pour mettre en évidence les nouvelles connaissances sur le système minéralisateur acquises dans le cadre de l'IGC-4.
 - Diriger des consultations et des séances d'information dans l'ensemble des collectivités du Nord afin de mieux harmoniser les priorités de la GEM avec les besoins des collectivités locales en matière de développement économique, et fournir une subvention au Collège de l'Arctique, ce qui a entraîné l'élaboration de renseignements géoscientifiques affichés sur le Web.
 - Élaborer des outils qui permettront d'accroître l'efficacité de l'exploration pour les dépôts d'or profonds et l'exploration du groupe d'éléments nickel-cuivre-platine.
 - Publier de nouveaux renseignements géophysiques et géochimiques afin de combler les lacunes cernées dans les connaissances à l'égard des éventuelles possibilités d'investissement dans le Nord.
- Favoriser les investissements dans le secteur des minéraux et des métaux par l'entremise des activités suivantes :

- Publier un rapport intitulé *Imposition des revenus miniers en 2012 – Comparaison du Canada avec les autres pays* et d'autres produits Web visant à accroître la sensibilisation à l'égard des occasions qui se présentent, comme *Le Canada : un environnement propice à l'investissement minier*, *La répartition géographique des actifs miniers du Canada* et *Exploration et mise en valeur de gisements au Canada*.
- Collaborer avec d'autres ministères afin d'élaborer une approche appuyant l'exploitation minière durable dans le Nord; cela comprenait le développement d'une plate-forme pour le partage des données géospatiales et la mise en branle de l'élaboration d'un ensemble d'outils de planification.
- Veiller à ce que les collectivités tributaires de la forêt disposent des connaissances et des outils nécessaires pour tirer profit des nouvelles possibilités économiques qui se présentent, par le biais des activités suivantes :
 - Mettre en œuvre l'[Initiative de foresterie autochtone](#)⁷⁷ (IFA), qui a appuyé 16 projets axés sur des activités comme la réalisation d'études de faisabilité, le renforcement des capacités et le développement des compétences pour les affaires et la création d'emplois. Cette initiative favorise les partenariats entre les autres ordres de gouvernement, a contribué à ce que quatre Premières nations reçoivent des fonds pour amorcer la planification d'installations locales de fabrication de granules et de cogénération et a appuyé la formation des membres des collectivités afin qu'ils travaillent dans les installations.
 - Produire plus de 50 publications, outils et stratégies axées sur des sujets allant de la bioénergie et de la recherche sur le changement climatique à la mise en œuvre d'initiatives de développement des compétences chez les jeunes dans le cadre du [Programme des collectivités forestières](#)⁷⁸. Ces produits aident les collectivités tributaires de la forêt à s'adapter à la nouvelle économie.

Améliorer l'accès aux marchés et accroître la diversification des produits

- Contribuer à renforcer l'acceptation des produits du bois canadiens par le marché dans le cadre du Programme de promotion du leadership environnemental du Canada dans le secteur forestier en élaborant des produits scientifiques visant à mettre en évidence les pratiques durables du secteur forestier du Canada et à aborder les questions de réputation environnementale liées à l'achat des produits forestiers canadiens.
- Faire la promotion du Canada comme fournisseur responsable de ressources naturelles dans le cadre de différents forums bilatéraux et multilatéraux, y compris deux missions ministérielles en Asie, ce qui a entraîné l'élaboration d'un Protocole d'entente sur la coopération en matière d'énergie entre la Chine et le Canada qui attirera des investissements de capitaux et améliorera l'accès aux marchés de la Chine pour les ressources, les technologies et les services canadiens liés à l'énergie. Des travaux importants ont aussi été réalisés afin de promouvoir les intérêts du Canada en matière d'énergie à l'échelle internationale, notamment :
 - Renforcer le dialogue sur l'énergie entre le Canada et la Norvège par le biais d'une Déclaration ministérielle conjointe sur la collaboration dans le secteur de l'énergie, qui permettra d'accroître la coopération commerciale entre les entreprises du secteur de l'énergie;
 - Appuyer le Dialogue Canada-Brésil sur l'énergie afin de créer des possibilités d'échange d'expériences et de technologies pour les deux pays et les fournisseurs d'énergie;

- Participer à plusieurs forums internationaux sur l'énergie, y compris des réunions ministérielles à l'Agence internationale de l'énergie et dans le cadre du Forum international sur l'énergie;
- Présenter des conseils et des recommandations sur les enjeux liés à l'énergie avec les États-Unis, y compris l'élaboration, en collaboration avec le département de l'Énergie des États-Unis, d'un plan d'action pour la deuxième phase du Dialogue sur l'énergie propre. Cela comprend la collaboration, par le biais d'un groupe de travail, dans des secteurs clés de l'énergie propre et des technologies comme le captage et le stockage du carbone (CSC) en vue de faire progresser les projets de recherche, de développement et de démonstration liés au CSC.
- Renforcer la compétitivité des secteurs de l'énergie et d'exploitation minière en aidant le gouvernement du Canada à conclure une entente avec d'autres ordres de gouvernement sur une approche de collaboration à l'égard de l'énergie, et en contribuant à l'élaboration de plans de travail au sein du Conseil des ministres de l'Énergie et des Mines.
- Renforcer l'acceptation à l'égard des ressources énergétiques canadiennes en collaborant avec le Groupe de travail sur la sécurité, la prospérité et la durabilité afin de communiquer la contribution des ressources énergétiques provenant des sables bitumineux à l'économie, à la sécurité énergétique, au commerce international, à la responsabilité environnementale et à la durabilité environnementale.
- Accroître l'accès aux marchés et la diversification des produits du bois canadiens par le biais d'un ensemble de programmes, y compris le Programme canadien d'exportation des produits du bois (PCEPB), de l'initiative Le bois nord-américain d'abord et du Programme Valeur au bois (PVB). Ces programmes ont reçu une année de financement additionnelle dans le Budget de 2011 afin d'aider l'industrie forestière à diversifier et à élargir les marchés pour ses produits. Voici certaines des réalisations particulières à cet égard :
 - Contribuer à l'accroissement des exportations vers des pays comme la Chine et la Corée, par le biais du PCEPB. Le Ministère a aussi contribué à la promotion des utilisations non traditionnelles des produits du bois par le biais d'un protocole d'entente sur les cités écologiques avec le ministre chinois de l'Habitation et du Développement urbain-rural, qui prévoit une collaboration entre le Canada et la Chine en vue de développer des technologies liées aux cités écologiques dans un certain nombre de secteurs, y compris les bâtiments éconergétiques et l'utilisation du bois dans la construction des bâtiments à étages.
 - Continuer d'accroître l'utilisation du bois dans le secteur non résidentiel du Canada et des États-Unis par le biais de séances de sensibilisation, d'activités de promotion et de conseils techniques dans le cadre de l'initiative Le bois nord-américain d'abord, qui a directement influencé l'adoption du bois dans près de 352 projets de construction non résidentiels, soit des ventes de 130,3 M\$ de produits du bois.
 - Financer 27 projets de recherche dans 5 organisations de recherche de partout au Canada par le biais du PVB, qui a engendré la mise au point de produits de bois et procédés nouveaux et améliorés pour le secteur de la transformation secondaire du bois et qui a offert du soutien technique à près de 160 petits et moyens fabricants de produits du bois afin de permettre des améliorations techniques et concurrentielles dans toutes leurs opérations.

- Encourager la recherche et l'innovation dans le secteur forestier par le biais du Programme des technologies transformatrices (PTT), administré par FPInnovations, ainsi que du programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF) et de l'initiative [Forest Innovation by Research and Education](#)⁷⁹ (FIBRE). Ces initiatives appuient la recherche, l'innovation et le perfectionnement d'employés hautement qualifiés afin de permettre le développement de technologies et des produits du bois diversifiés et novateurs. Voici certaines des principales réalisations à cet égard :
 - Permettre la production industrielle de cellulose nanocristalline grâce au financement reçu dans le cadre du PTT et du Programme d'écologisation des pâtes et papiers. Ce bioproduit de grande valeur a différents usages possibles, notamment dans les structures aérospatiales, les produits pharmaceutiques, les papiers de sécurité et les cosmétiques. Le financement a été accordé au PTT dans le Budget de 2011 afin d'appuyer la mise au point de technologies émergentes et révolutionnaires.
 - Conclure des accords de contribution pour 4 projets de transformation, entraînant des investissements de 17,7 M\$ dans des technologies novatrices développées au Canada par le biais du Programme ITIF. Ces projets sont axés sur la production de nouveaux produits de bois d'ingénierie, de bioproduits et de bioénergie. Ces nouveaux produits et technologies novateurs permettent d'assurer une gamme plus diversifiée et à valeur élevée de produits et d'énergies renouvelables dans le secteur forestier du Canada.
 - Appuyer le développement de l'initiative FIBRE, lancée à l'automne 2011, qui crée des synergies entre huit réseaux de recherche et de développement du secteur forestier à l'appui des priorités du système d'innovation du secteur forestier du Canada.

Leçons retenues

Programmes de développement des marchés des produits forestiers

Une [évaluation](#)⁸⁰ des programmes de développement des marchés des produits forestiers a été réalisée en 2011. Cette évaluation portait notamment sur le Programme canadien d'exportation des produits du bois, l'initiative Le bois nord-américain d'abord et le Programme Valeur au bois. L'évaluation a permis de confirmer que ces programmes sont nécessaires et qu'ils répondent efficacement aux besoins du secteur forestier du Canada. Ces programmes ont reçu du financement additionnel dans le Budget de 2011, ce qui leur permettra de continuer à élargir les marchés pour les produits du bois. Toujours selon l'évaluation, l'un des points à améliorer était d'assurer aux associations de l'industrie des produits du bois des occasions plus équitables de participer au Programme canadien d'exportation des produits du bois et à l'initiative Le bois nord-américain d'abord et d'offrir plus de souplesse dans les mécanismes de financement.

Protéger les marchés destinés aux produits forestiers : influence internationale

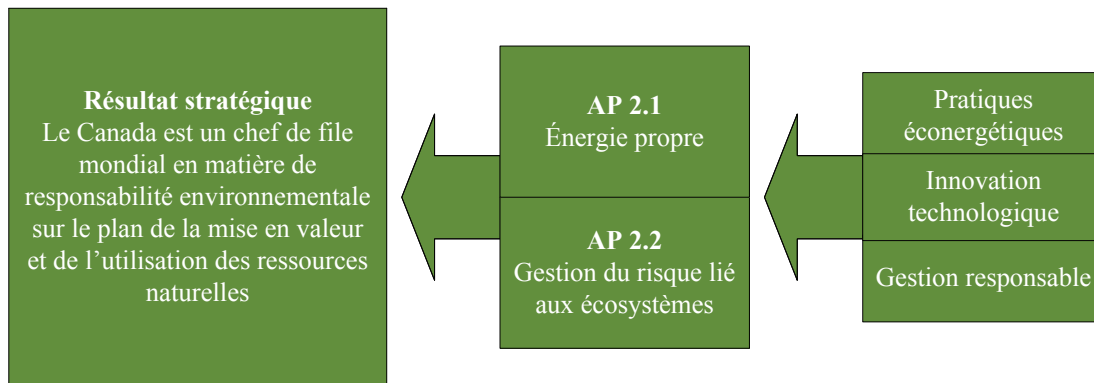
En 2011-2012, une [évaluation](#)⁸¹ de la sous-activité Protéger les marchés destinés aux produits forestiers : influence internationale a aussi été réalisée et englobait le Programme de promotion du leadership environnemental du Canada dans le secteur forestier, le Programme international de partenariats en foresterie et des projets de démonstration du Plan d'action économique. L'évaluation a permis de conclure que les projets de démonstration nationaux et internationaux étaient bien réalisés avec les partenaires. De plus, l'évaluation recommandait à RNCan d'élaborer une approche coordonnée complète qui communiquerait clairement le rôle des différents intervenants et qui intégrerait les programmes d'accès aux marchés et de développement des marchés. Pour y donner suite, RNCan a regroupé les fonctions

administratives de tous les programmes relatifs aux marchés et a intégré les travaux portant sur la réputation environnementale dans les autres activités relatives aux marchés.

Liens avec la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

Les activités de RNCan relatives à la compétitivité économique appuient le Thème I (Qualité de l'air) et le Thème III (Protéger la nature) de la SFDD par le biais de projets sur les minéraux et les métaux (1.1.1). De plus, les activités de développement des marchés des produits forestiers qui appuient l'innovation du secteur forestier (p. ex. ITIF) offrent des solutions de remplacement aux produits et aux sources d'énergie non renouvelables par le développement de nouveaux bioproduits, de bioénergie et de produits du bois de prochaine génération (1.1.3). La participation à des forums internationaux et aux négociations internationales sur le changement climatique en vue de représenter les intérêts énergétiques du Canada (1.1.7) contribue également au Thème I (Qualité de l'air).

Résultat stratégique 2 : Responsabilité environnementale



Pour s'assurer que les ressources naturelles sont mises en valeur et utilisées dans le respect de l'environnement, RNCan :

- Encourage et aide les consommateurs et les producteurs d'énergie à adopter des technologies, des pratiques et des produits plus écologiques et plus efficaces;
- Encourage le milieu universitaire, l'industrie et le secteur public à mener des recherches afin de trouver des solutions innovatrices aux défis environnementaux, à développer ces solutions et à en faire la démonstration;
- Permet aux ministères, aux organismes de réglementation et à l'industrie de comprendre les risques pour notre environnement, d'évaluer les impacts sur l'environnement et de protéger nos ressources.

Activité de programme 2.1 : Énergie propre

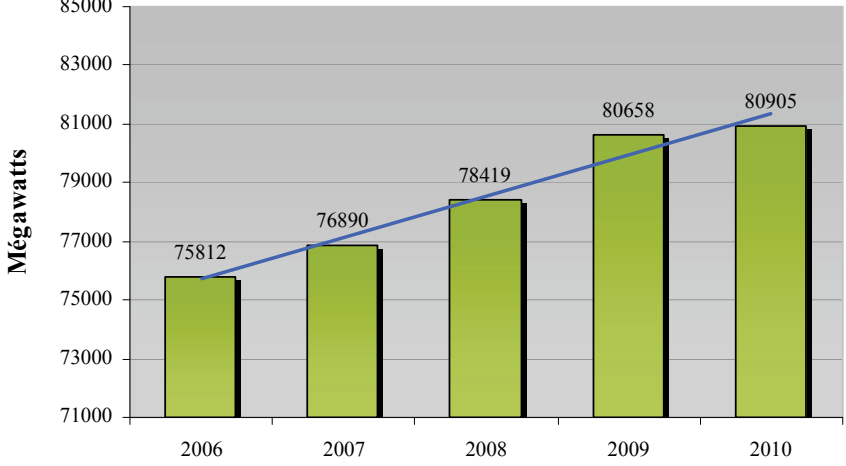


Résultat attendu : Meilleure efficacité énergétique, production accrue d'énergie à faible émission et impacts environnementaux réduits par suite de la production et la consommation d'énergie

L'activité de programme Énergie propre comprend l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes, de lois et de règlements sur la science et la technologie dans le domaine de l'énergie afin d'atténuer les émissions atmosphériques et de réduire les autres incidences environnementales associées à la production et à la consommation d'énergie. L'un des principaux programmes comprend la série d'initiatives sur l'énergie propre annoncées sous la bannière écoÉNERGIE, qui vise à augmenter la production d'énergies renouvelables ayant peu d'impact sur l'environnement, à encourager et aider les Canadiens à améliorer leur consommation d'énergie dans tous les principaux secteurs de consommation finale, et à accélérer le développement et la commercialisation de solutions technologiques visant à réduire les incidences environnementales associées à la production et à la consommation d'énergie.

Ressources financières 2011–2012 (M\$)			Ressources humaines 2011–2012 (ETPs)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses prévues	Total des autorisations
1 327,3	1 745,0	1 323,3	796	906	110

Indicateur de rendement	Résultats												
Économies d'énergie annuelles totales réalisées par le Canada grâce à l'efficacité énergétique (écart entre l'utilisation d'énergie sans les améliorations liées à l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergie avec les améliorations liées à l'efficacité énergétique).	<p style="text-align: center;">Économies d'énergie réalisées par le Canada grâce à l'efficacité énergétique</p> <table border="1"> <caption>Économies d'énergie réalisées par le Canada grâce à l'efficacité énergétique (PJ)</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Économies (PJ)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2005</td> <td>1179</td> </tr> <tr> <td>2006</td> <td>1344</td> </tr> <tr> <td>2007</td> <td>1245</td> </tr> <tr> <td>2008</td> <td>1463</td> </tr> <tr> <td>2009</td> <td>1560</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Économies (PJ)	2005	1179	2006	1344	2007	1245	2008	1463	2009	1560
Année	Économies (PJ)												
2005	1179												
2006	1344												
2007	1245												
2008	1463												
2009	1560												
Objectif	<p>De 2005 à 2009 (dernières données disponibles), les économies d'énergie attribuables à l'efficacité énergétique au Canada ont augmenté de 381 pétajoules, ce qui représente une augmentation considérable des économies d'énergie au cours de cette période. Depuis 2005, des améliorations de l'efficacité énergétique ont été réalisées dans le secteur résidentiel, le secteur commercial/institutionnel et le secteur du transport, avec une hausse combinée de 23 % des économies d'énergie. Les améliorations dans le secteur industriel ont été encore plus importantes, avec une hausse de 51 % des économies d'énergie.</p> <p>On observe une atténuation de l'évolution de l'efficacité énergétique par rapport à l'an dernier. Cette atténuation s'explique par un changement dans le processus de factorisation, qui identifie les améliorations de l'efficacité énergétique qui sont survenues dans l'économie canadienne. D'autres précisions sur ce changement ainsi que des renseignements sur l'évolution de l'utilisation de l'énergie et de l'efficacité énergétique dans le secteur résidentiel, le secteur commercial/institutionnel, le secteur industriel et le secteur du transport sont présentés dans le rapport Évolution de l'efficacité énergétique au Canada, de 1990 à 2009⁸² et les Tableaux de l'évolution de l'efficacité énergétique⁸³.</p>												
Tendance favorable sur une période de 5 ans en ce qui concerne les économies de PJ -Année de référence 2006.													

Indicateur de rendement	Résultats												
Capacité de production d'électricité renouvelable.	<p style="text-align: center;">Capacité de production d'électricité renouvelable en mégawatts</p>  <table border="1" data-bbox="537 443 1377 905"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Capacité (Mégawatts)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2006</td> <td>75812</td> </tr> <tr> <td>2007</td> <td>76890</td> </tr> <tr> <td>2008</td> <td>78419</td> </tr> <tr> <td>2009</td> <td>80658</td> </tr> <tr> <td>2010</td> <td>80905</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le Canada est le troisième plus grand producteur mondial d'hydroélectricité et est en très bonne posture pour produire de l'énergie renouvelable provenant d'autres sources comme la biomasse, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, l'énergie géothermique et même l'énergie marémotrice. En 2010 (dernières données disponibles), la capacité de production d'énergie renouvelable du Canada était de plus de 80 905 MW, soit une augmentation de 6,7 % (5 093 MW) depuis 2006.</p> <p>La répartition des sources de production d'énergie renouvelable varie dans l'ensemble du Canada en fonction des sources régionales d'énergie renouvelable. Par conséquent, certaines provinces ont une importante capacité hydroélectrique, tandis que d'autres se concentrent sur l'exploitation de la biomasse, de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne et de l'énergie marémotrice.</p>	Année	Capacité (Mégawatts)	2006	75812	2007	76890	2008	78419	2009	80658	2010	80905
Année		Capacité (Mégawatts)											
2006		75812											
2007	76890												
2008	78419												
2009	80658												
2010	80905												
Objectif													
Tendance favorable sur une période de 5 ans en capacité de production d'électricité - Année de référence 2005 (en mégawatts [MW])													

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

L'énergie propre jouera un rôle de plus en plus important dans le contexte de la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone. RNCan appuie cette transition en encourageant les consommateurs et les producteurs d'énergie à adopter des technologies, des pratiques et des produits plus propres et plus efficaces. Par le biais de ses programmes, le Ministère favorise l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'augmentation de la production et de l'utilisation de l'énergie renouvelable et des énergies de remplacement ainsi que le développement de technologies énergétiques propres.

En 2011-2012, RNCan a collaboré avec l'industrie, le milieu universitaire, d'autres ministères et des organismes de réglementation afin de réduire l'impact environnemental associé à la production et à l'utilisation de l'énergie. De plus, les initiatives écoÉNERGIE ont été renouvelées dans le Budget de 2011, y compris les activités sur l'efficacité énergétique et le

programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons ainsi que les projets de recherche, de développement et de démonstration sur l'énergie propre.

Principales réalisations de 2011-2012

- Accroître l'efficacité énergétique au Canada par le biais du programme renouvelé écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique, qui a entraîné en 2011-2012 des économies d'énergie de plus de 5 PJ. Voici certaines des principales réalisations du programme écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique :
 - Assurer la formation de plus de 218 300 personnes à l'égard des produits et des pratiques éconergétiques (c.-à-d. 210 000 nouveaux conducteurs, 4 300 conducteurs de véhicules du parc automobile, 1 250 professionnels du secteur de la construction, 1 950 professionnels du secteur industriel et 800 professionnels du secteur du logement).
 - Publication du Code national de l'énergie pour les bâtiments de 2011, aux fins d'adoption ou d'adaptation par les provinces et les territoires, en novembre 2011. Le Code impose une amélioration globale de l'efficacité énergétique de 25 % par rapport au Code antérieur et place le Canada sur un pied d'égalité avec d'autres pays considérés comme des chefs de file mondiaux de la construction de bâtiments à haut rendement énergétique.
- Le programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons a atteint son objectif 2011-2012 de 250 000 inscrits et a offert des mesures incitatives aux propriétaires admissibles afin qu'ils augmentent le rendement énergétique de leur maison. Les économies réalisées ont dépassé 4 PJ par année.
- Encourager la production d'énergie renouvelable par le biais du programme [écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable](#)⁸⁴, du programme écoÉNERGIE pour les biocarburants et du Programme d'écologisation des pâtes et papiers. Voici certaines des réalisations particulières dans ces secteurs :
 - Le programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable, qui encourage la production d'électricité propre provenant de sources renouvelables, affiche complet et a dépassé son objectif de 4 000 MW de capacité de production d'électricité renouvelable. Le programme a conclu 104 accords de contribution représentant 4 458 MW de capacité de production d'électricité renouvelable.
 - Le programme écoÉNERGIE pour les biocarburants, qui offre des mesures incitatives à l'exploitation aux producteurs de carburants de remplacement au diesel (p. ex. biodiesel) et à l'essence (p. ex. éthanol), a conclu 30 accords de contribution représentant près de la totalité de l'objectif de 500 millions de litres en ce qui concerne la capacité de production de biodiesel, mais n'a pas tout à fait atteint son objectif lié à la capacité de production d'éthanol, qui était de 2 milliards de litres. Toutefois, il reste des obstacles à surmonter puisque la production de biodiesel par les producteurs n'augmente pas comme prévu en raison de plusieurs facteurs comme la conjoncture économique et les préférences des fournisseurs de carburant.
 - Le Programme d'écologisation des pâtes et papiers a conclu des ententes visant 21 projets en 2011-2012; par conséquent, le programme a dépassé ses objectifs en ce qui a trait à la production d'énergie renouvelable et à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Dans l'ensemble, ce programme a offert du financement pour 98 projets dans 38 collectivités de partout au Canada, avec des contributions totales de 950 M\$. On prévoit que le programme

ajoutera près de 200 MW de capacité de production d'électricité renouvelable et permettra d'économiser 8,5 millions de GJ d'énergie chaque année.

- Mettre en place, par le biais du programme [écoÉNERGIE pour les carburants de remplacement](#)⁸⁵, deux nouveaux comités qui travaillent activement à élaborer et à mettre à jour les codes et les normes pour les véhicules et les postes de ravitaillement de gaz naturel liquéfié et de gaz naturel comprimé.
- Augmenter l'innovation par le biais des activités Science et technologie de l'énergie propre et Matériaux pour l'énergie, qui ont permis de faire progresser le développement des connaissances et des technologies pour assurer la transition vers une économie axée sur l'énergie propre et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Voici certaines des principales réalisations de 2011-2012 à cet égard :
 - Lancement de l'Initiative écoÉNERGIE sur l'innovation, qui tire parti de la réussite du Fonds pour l'énergie propre et de l'Initiative écoÉNERGIE sur la technologie. La réalisation d'un processus de demande de propositions de projets (DPP) avec un nouveau comité d'examen composé d'experts a entraîné la sélection de 111 projets de recherche et de développement à partir de 159 propositions par les ministères fédéraux au cours de la première année du programme. En tout, 139 autres projets futurs ont été sélectionnés à partir de 460 propositions pour la R&D fédérale et la R&D externe et des démonstrations.
 - Faire progresser les projets de recherche, de développement et de démonstration liés au captage et au stockage du carbone (CSC) avec des partenaires de l'industrie et accroître les connaissances géoscientifiques par le biais d'accords de contribution avec :
 - SaskPower pour un projet pilote de démonstration à la centrale Shand Power afin de réduire les coûts et d'accroître l'efficacité du CSC dans la production d'électricité à partir du charbon;
 - Le Centre de recherche en technologie pétrolière pour le projet Aquistore, qui fera la démonstration du stockage sécuritaire de dioxyde de carbone dans une formation saline profonde;
 - L'élaboration de l'[Atlas nord-américain du stockage de carbone](#)⁸⁶, qui identifie toutes les grandes sources d'émissions de dioxyde de carbone, les réservoirs géologiques potentiels pour le stockage ainsi que la capacité estimée au Canada, au Mexique et aux États-Unis.
 - Élaborer de nouveaux documents afin d'appuyer les améliorations énergétiques dans la prochaine génération de réacteurs nucléaires (GEN IV) et pour l'industrie du transport en collaboration avec des partenaires. De nouveaux matériaux résistant aux températures élevées (p. ex. isolateurs et recouvrements en céramique) ont été mis au point pour les GEN IV, et ces matériaux peuvent être utilisés dans d'autres applications dans le secteur de l'énergie. De nouveaux matériaux de transport favorisant les améliorations de l'efficacité énergétique ont été mis au point, comme des alliages d'aluminium coulé pour la conception de moteurs améliorés, qui sont déjà prêts pour des applications commerciales, ainsi que des technologies axées sur le magnésium pour des matériaux de résistance légers,

développées dans le cadre d'un projet de collaboration entre le Canada, les États-Unis et la Chine.

- Collaborer avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement à l'Initiative des collectivités EQUilibrium afin de concentrer la recherche sur l'amélioration de la conception et de la planification par les développeurs dans des secteurs clés (énergie, eau, aménagement des terres, transport et environnement naturel), ce qui a entraîné des réductions prévues dans la demande d'énergie et d'eau et des améliorations dans l'utilisation de la chaleur résiduelle.

Liens avec la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

Les activités du programme Énergie propre contribuent de façon considérable au Thème I (Qualité de l'air) de la SFDD, particulièrement à l'Objectif 1.1 – Réduire les émissions de gaz à effet de serre, et contribuent indirectement à l'Objectif 1.2 – Améliorer la qualité de l'air. Voici les faits saillants de la contribution à l'atteinte de ces objectifs :

- Accroître l'efficacité énergétique au Canada par le biais de séances de formation, de renseignements et d'outils sur les produits et les pratiques éconergétiques dans plusieurs secteurs cibles (logement, bâtiments, équipement, industrie et transport) et par l'amélioration de la réglementation sur l'efficacité énergétique. De plus, le programme cherche à renforcer la capacité de production nationale de carburants renouvelables à l'appui du *Règlement sur les carburants renouvelables* d'Environnement Canada. (2.1.4)
- Favoriser la mise en place d'un système de production d'électricité propre dans le cadre du programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable, qui devrait entraîner une réduction de 6 à 6,7 Mt (2.1.2) des émissions de dioxyde de carbone et permettre à l'industrie des pâtes et papiers du Canada de réduire ses émissions de GES de plus de 10 % par rapport aux niveaux de 2009 grâce au financement de projets visant à accroître la capacité de production d'électricité renouvelable des usines et leur capacité à utiliser la biomasse comme source d'énergie, réduisant ainsi leur consommation d'énergie globale. (2.1.5)
- Prendre des mesures concrètes afin de réduire les émissions de GES et l'utilisation des polluants atmosphériques en investissant dans des projets de R&D et de démonstration sur l'énergie propre (p. ex. CSC, Initiative des collectivités EQUilibrium). (2.1.3) De plus, mettre au point de nouveaux matériaux résistant à des températures élevées qui pourront être utilisés dans des centrales à combustibles fossiles et des centrales pétrochimiques afin d'améliorer l'efficacité thermique et de réduire les émissions, ainsi que de nouveaux matériaux de résistance légers pour la conception de moteurs améliorés et des applications automobiles, avec pour objectif d'accroître l'efficacité de la combustion des moteurs ainsi que le rendement du carburant. (2.1.1)



Activité de programme 2.2 : Gestion du risque lié aux écosystèmes

Résultat attendu : Le Canada comprend et atténue le risque lié aux écosystèmes des ressources naturelles et à la santé humaine

L'activité de programme Gestion du risque lié aux écosystèmes comprend des programmes qui aident à comprendre les risques pour notre environnement et la protection des ressources essentielles comme les eaux souterraines. Une importante initiative à cet égard est [l'Inventaire forestier national](#)⁸⁷, qui a été conçu pour renseigner les provinces, les territoires, d'autres collaborateurs et le grand public sur l'état des forêts canadiennes et pour montrer l'évolution des caractéristiques des forêts au fil du temps.

Ressources financières 2011–2012 (M\$)			Ressources humaines 2011–2012 (ETPs)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses prévues	Total des autorisations
87,0	226,7	199,1	419	383	(36)

Indicateur de rendement	Résultats
<p>La contribution de RNCan aux processus fédéraux d'évaluations environnementales, aux évaluations pour les terres et les eaux fédérales protégées dans le secteur minier et de l'énergie ainsi qu'aux processus de reddition de comptes y étant reliés⁸⁸.</p>	<p>La contribution de RNCan aux processus fédéraux d'évaluation environnementale et rapports connexes</p>
Objectif	
<p>Exigences sur demande respectées.</p>	<p>RNCan a continué de jouer un rôle d'intervenant majeur dans les processus fédéraux d'évaluation environnementale et de communication de rapports – y compris les examens des groupes d'experts et les évaluations complètes, comme l'exige la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale⁸⁹. En 2011-2012, RNCan a réalisé 70 examens complets de projets d'évaluation environnementale, dont 98 % ont été livrés dans les délais prévus.</p>

	<p>Dans le même esprit, RNCa a offert son expertise, notamment pour la préparation des analyses économiques et des analyses sur l'exploitation minière en vue de déterminer les terres à exclure en raison des minéraux stratégiques qu'elles peuvent contenir dans le cadre des Évaluations des ressources minérales énergétiques (ERME) pour la désignation des réserves, des parcs nationaux et des autres zones protégées. Cela comprenait la réalisation des trois évaluations des ressources demandées pour les zones de protection marines.</p>
--	--

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Les risques pour les écosystèmes de ressources naturelles et pour la santé humaine sont un enjeu de plus en plus important autant à l'échelle nationale que sur la scène internationale. RNCa joue un rôle clé en favorisant la responsabilité environnementale dans la mise en valeur et l'utilisation des ressources naturelles par la diffusion de connaissances (p. ex. caractéristiques des écosystèmes forestiers), l'innovation dans l'exploitation minière écologique, des processus solides d'évaluation environnementale et la gestion des déchets radioactifs en vue d'atténuer les risques pour les écosystèmes.

Principales réalisations de 2011-2012

- Contribuer à mieux faire connaître les activités de gestion des forêts sur les écosystèmes forestiers en diffusant des renseignements scientifiques afin de gérer les risques et d'atténuer l'incidence de la mise en valeur des ressources forestières par :
 - L'élaboration continue du [Système national de surveillance, de comptabilisation et de production de rapports concernant le carbone des forêts](#)⁹⁰, utilisé pour estimer les changements dans les stocks de carbone et les émissions de gaz à effet de serre. Ces travaux comprenaient l'ajout d'un modèle visant à estimer la quantité de carbone dans les produits ligneux récoltés et la contribution à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
 - La publication sur Internet de l'Inventaire forestier national (IFN), qui permet aux Canadiens de consulter et de rechercher des produits de cartographie, y compris des renseignements sur l'intendance des ressources forestières. Ces travaux comprenaient d'importantes mises à jour de nouveaux renseignements économiques et biophysiques liés aux forêts du Canada afin d'appuyer l'élaboration des politiques et de fournir des renseignements scientifiques sur la durabilité des forêts.
- Continuer de réduire les répercussions de l'exploitation minière sur l'environnement par le biais de l'Initiative Mines vertes, en collaboration avec des partenaires. Par exemple, l'Initiative Mines vertes :
 - A réalisé la première phase du projet Ventilation sur demande, y compris l'introduction et la commercialisation des véhicules de production hybride, avec le Conseil canadien de l'innovation minière et l'industrie;
 - A amorcé des études sur les technologies de triage du minerai afin de réduire la production de déchets et la consommation d'énergie dans le traitement des minéraux et d'identifier les obstacles environnementaux associés à l'exploitation de gisements de minerai particuliers dans le contexte du Nord;
 - A réalisé un atelier regroupant plusieurs intervenants afin d'évaluer les obstacles réglementaires à l'exploitation minière écologique;

- A réalisé un atelier regroupant plusieurs intervenants dans le cadre de l'[Initiative nationale pour les mines orphelines ou abandonnées](#)⁹¹ (INMOA), pour examiner la gestion et les responsabilités à long terme associées à la cession des terrains miniers à la Couronne.
- Élaborer des solutions de gestion à long terme des déchets radioactifs dont le gouvernement fédéral a la responsabilité. Au cours de 2011-2012, RNCan a joué un rôle essentiel :
 - En facilitant la phase de mise en œuvre de l'Initiative de la région de Port Hope, dont l'approbation a été annoncée par le gouvernement en janvier 2012. La phase de nettoyage sera réalisée dans le cadre de deux projets visant à éliminer les déchets radioactifs – le Projet de Port Hope et le Projet de Port Granby. La mise en œuvre du Projet de Port Granby a été entièrement approuvée et autorisée, et des acquisitions ont été faites pour une nouvelle installation de gestion des déchets. Le Projet de Port Hope a aussi été approuvé.
 - En atteignant les jalons approuvés par le gouvernement pour la deuxième phase du Programme des responsabilités nucléaires héritées (PRNH). Le PRNH, qui vise à réduire de façon sécuritaire et efficiente les responsabilités héritées et les risques connexes dans les sites d'Énergie atomique du Canada limitée, a atteint ses 17 jalons, dont 2 avant l'échéancier prévu. Cela englobait des activités comme l'aménagement substantiel de l'infrastructure de gestion des déchets aux Laboratoires de Chalk River, avec la construction d'une installation d'emballage et de stockage du combustible, ainsi que la construction d'un nouvel écran aux Laboratoires de Whiteshell.
- Procéder à la cession de la Division des réacteurs CANDU d'EACL, avec la poursuite de ses activités, à Candu Energy Inc., une filiale en propriété exclusive de SNC-Lavalin. Par cette vente en octobre 2011, le gouvernement du Canada a atteint son objectif d'obtenir le meilleur marché possible pour la division commerciale d'EACL, ses employés, l'industrie nucléaire et les Canadiens tout en contribuant au maintien de la technologie CANDU comme option énergétique sûre, efficace et faible en émissions. Des progrès ont aussi été réalisés à l'égard de la restructuration des Laboratoires nucléaires d'EACL en 2011-2012.
- Contribuer au processus fédéral d'évaluation environnementale et de communication de rapports en offrant de l'expertise et des connaissances afin d'appuyer la mise en valeur durable et écologique des ressources. Plus particulièrement, de nouvelles recherches géoscientifiques ont été réalisées pour appuyer l'évaluation de l'impact environnemental de l'exploitation minière, ce qui englobait un éventail de ressources minérales stratégiques dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. De plus, des activités de recherche ont été réalisées au sein du Programme de géoscience de l'environnement afin d'améliorer et d'orienter l'évaluation des répercussions environnementales.
- Procéder à la cartographie et à la caractérisation de trois aquifères canadiens, ce qui a contribué à l'objectif à long terme visant la cartographie et l'évaluation de sept aquifères d'ici mars 2014. Des analyses géoscientifiques des eaux souterraines sont réalisées en collaboration avec les provinces et les territoires afin d'appuyer la prise de décisions éclairées à l'égard des questions de gestion des eaux souterraines par le gouvernement, l'industrie et les Canadiens.

Leçons retenues

Initiative de la région de Port Hope

L'Initiative de la région de Port Hope (IRPH), une initiative communautaire établie pour élaborer et mettre en œuvre une solution en matière de gestion locale, sécuritaire et à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans la région de Port Hope, a aussi été évaluée en 2011-2012. L'[évaluation](#)⁹² a conclu que l'IRPH est pertinente, qu'elle répond à un besoin continu et qu'elle est réalisée de façon efficiente, en tenant compte des exigences réglementaires, de la perception du public et de la meilleure technologie disponible. Par suite de l'évaluation :

- RNCan a élaboré plusieurs cadres de travail visant à résoudre des problèmes liés à des points techniques de l'IRPH et à ses liens de communication avec les collectivités locales.
- Une Équipe municipale de contrôle du déroulement des travaux a été mise sur pied dans la municipalité de Port Hope afin de faciliter les consultations entre le Bureau de gestion (BG) de l'IRPH, les entrepreneurs et les employés municipaux, ce qui permettra d'accélérer la réalisation des projets.
- RNCan a lancé une évaluation indépendante des modalités du Programme de protection de la valeur des biens immobiliers; cette évaluation servira à renforcer les critères d'admissibilité pour accroître l'efficacité du programme.

RNCan et le BG de l'IRPH mettront en place un programme de communication pour les résidents des collectivités afin de s'assurer que les modalités révisées sont bien comprises. Enfin, un examen des dossiers de propriété et un nouvel arpentage des propriétés de Port Hope sont réalisés afin d'accroître le degré de caractérisation des sites et d'atténuer les risques ultérieurs associés à la découverte de nouveaux sites contaminés.

Programme des responsabilités nucléaires héritée En 2011-2012, on a procédé à une [évaluation](#)⁹³ du Programme des responsabilités nucléaires héritées, un programme mis en œuvre dans le cadre d'un protocole d'entente entre RNCan et EACL. L'évaluation a conclu que le Programme répond à un besoin environnemental et réglementaire et qu'il appuie les priorités du gouvernement fédéral ainsi que les objectifs stratégiques de RNCan.

En fonction des recommandations de l'évaluation, RNCan a renforcé sa surveillance du PRNH. Par exemple :

- Un comité directeur des SMA, composé de hauts représentants de RNCan, d'EACL et de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, a été mis sur pied afin d'assurer la surveillance stratégique.
- RNCan a augmenté sa présence dans les sites d'EACL par le biais de visites sur place et en participant à des réunions et à des ateliers à l'échelle des projets.
- Une nouvelle exigence de déclaration mensuelle a été instaurée; cette exigence comprend les paramètres clés du programme, des rapports d'étape, les problèmes et les mesures d'atténuation.

De plus, les pratiques de gestion des risques ont été améliorées, et EACL met en œuvre un plan d'action afin de renforcer ses processus d'approvisionnement pour répondre aux besoins d'impartition du PRNH.

Liens avec la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

Les activités de gestion des risques pour les écosystèmes, particulièrement la sous-activité Science des écosystèmes forestiers et son application (2.2.2), appuient le Thème III (Protéger la nature). RNCAN est le ministère responsable de l'Objectif 7.3 (Gestion durable des forêts) de la SFDD, qui vise à améliorer la gestion des écosystèmes forestiers du Canada par l'élaboration et la diffusion de connaissances, dont il est question plus en détail ci-dessous. Ce thème est également appuyé par des contributions aux processus fédéraux d'évaluation environnementale pour les parcs nationaux et les autres zones protégées. (2.2.3)

Les activités comme la gestion des déchets radioactifs par le biais de l'Initiative de la région de Port Hope et le Programme géoscientifique des eaux souterraines appuient le Thème II (Maintenir la qualité et la disponibilité de l'eau) de la SFDD. Voici certains des principaux faits saillants des contributions pour ce secteur :

- Appuyer la gestion des secteurs canadiens préoccupants des Grands Lacs en donnant suite à des solutions recommandées par la communauté pour l'assainissement des sites contaminés et la gestion sécuritaire à long terme des déchets historiques faiblement radioactifs. (2.2.4)
- Accroître les connaissances à l'égard des aquifères du Canada, par le biais d'activités de cartographie et d'évaluation, afin d'appuyer l'amélioration des pratiques de gestion de l'eau et la réalisation d'évaluations approfondies des aires marine de conservation. (2.2.3)

De plus, des activités de ce secteur ont contribué aux objectifs du Thème I, soit la réduction des émissions de GES et l'amélioration de la qualité de l'air, comme l'Initiative Mines vertes, qui encourage l'utilisation de véhicules à énergie de remplacement dans le secteur minier, favorise l'utilisation de la technologie du diesel propre et appuie le développement de matières premières bioénergétiques. (2.2.1)

Programmes de ce secteur qui contribuent à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

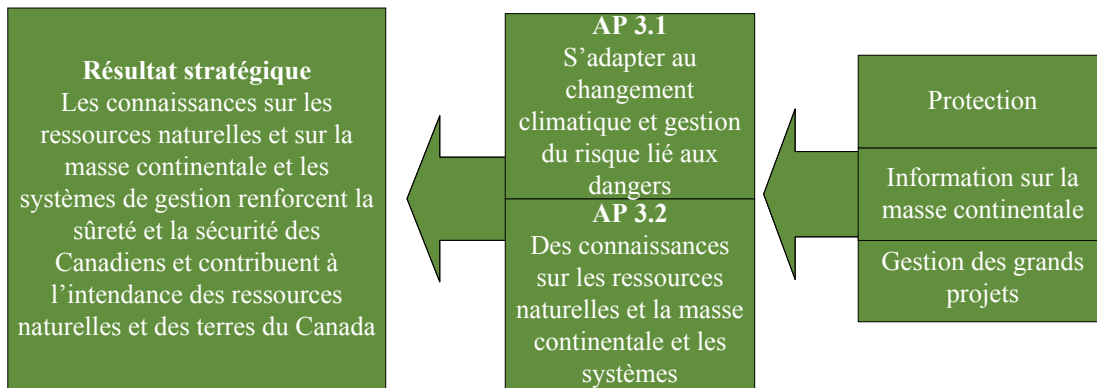
Voici certains des résultats de l'Objectif 7.3 qui sont appuyés par la sous-activité 2.2.2 – Science des écosystèmes forestiers et son application:

Objectif de la SFDD	Indicateur de rendement de la SFDD	Cible de la SFDD	Résultats obtenus de la SFDD
7 Ressources biologiques	Nombre de publications avec comité de lecture en rapport avec les écosystèmes forestiers (*)	7.3 Gestion durable des forêts – Améliorer la gestion des écosystèmes forestiers du Canada grâce au développement et à la transmission des connaissances (**)	RNCAN continue d'accroître les connaissances scientifiques à l'égard des écosystèmes forestiers en contribuant à la diffusion des renseignements pour les intervenants sur la durabilité des forêts, ce qui aide à améliorer la réputation environnementale du Canada et est bénéfique pour notre compétitivité économique. RNCAN a produit 224 publications avec comité de lecture au cours des trois années concernées (exercices financiers 2009-2010 à 2011-2012). Cet indicateur a été extrait du Cadre de mesure du rendement de RNCAN. Il a été élaboré afin de permettre aux travaux scientifiques de RNCAN d'informer les clients et les intervenants sur les pratiques durables en matière de gestion des forêts. La production et la diffusion de renseignements scientifiques liés aux écosystèmes forestiers se fondent sur des publications qui ont été évaluées par des pairs. Les publications avec comité de lecture sont la norme reconnue pour s'assurer que l'analyse est rigoureusement scientifique et que les politiques se fondent sur une solide base scientifique.

* RNCAN est le seul ministère responsable de cet indicateur.

** RNCAN est le seul ministère responsable de cet objectif.

Résultat stratégique 3 : Sûreté, sécurité et intendance



RNCan s’efforce d’assurer la sécurité des Canadiens et l’intendance de leurs ressources naturelles en :

- Contribuant à l’atténuation des risques associés aux effets du changement climatique et aux catastrophes naturelles comme les incendies de forêt, les tremblements de terre et les inondations;
- Appuyant l’amélioration des connaissances à l’égard de la masse terrestre, de la géographie et des frontières du Canada ainsi que la collaboration portant sur le Nord afin de favoriser la mise en valeur durable des ressources et la protection du Nord; et
- Améliorant l’efficacité et l’efficacé du processus fédéral d’examen réglementaire pour les grands projets.

Activité de programme 3.1 : S’adapter au changement climatique et gestion du risque lié aux dangers



Résultat attendu : Le Canada s'adapte aux changements climatiques et possède les connaissances et les outils afin de gérer le risque associé aux dangers naturels et aux dangers découlant de l'activité humaine

L’activité de programme S’adapter au changement climatique et gestion du risque lié aux dangers fournit des données géoscientifiques et géospatiales qui contribuent à la réduction des risques provenant des dangers naturels, comme les séismes, les tsunamis et les inondations ainsi que les dangers découlant de l’activité humaine, et collabore avec les premiers intervenants afin de fournir des données géographiques en cas d’urgence. L’activité de programme fournit aussi de l’information qui aidera les Canadiens à atténuer les effets du changement climatique et à s’y adapter et à administrer et appliquer la [Loi sur les explosifs](#)⁹⁴.

Ressources financières 2011–2012 (M\$)			Ressources humaines 2011–2012 (ETPs)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses prévues	Total des autorisations
63,6	55,4	50,8	552	436	(116)

Indicateur de rendement	Résultats																					
<p>La contribution de RNCan à la gestion des risques naturels, mesurée par l'utilisation des outils favorisant l'adaptation et l'accessibilité en temps opportun aux outils et connaissances sur la gestion des risques naturels⁹⁵.</p>	<p style="text-align: center;">Qualité du service du Service canadien d'information sur les risques</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <caption>Qualité du service du Service canadien d'information sur les risques</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Géomagnétiques (%)</th> <th>Sismiques (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2006-07</td> <td>92,5</td> <td>99,0</td> </tr> <tr> <td>2007-08</td> <td>93,2</td> <td>97,8</td> </tr> <tr> <td>2008-09</td> <td>92,0</td> <td>97,2</td> </tr> <tr> <td>2009-10</td> <td>93,6</td> <td>98,5</td> </tr> <tr> <td>2010-11</td> <td>92,9</td> <td>98,4</td> </tr> <tr> <td>2011-12</td> <td>92,9</td> <td>99,2</td> </tr> </tbody> </table> <p>RNCan a contribué à la gestion des catastrophes naturelles en affichant des données géomagnétiques⁹⁶ et sismiques⁹⁷ sur des sites Web externes. Depuis 2006-2007, RNCan a toujours dépassé ses objectifs en ce qui a trait au caractère opportun et à l'accessibilité des données.</p> <p>La communication de ces renseignements aide d'autres ordres de gouvernement, des organismes gouvernementaux internationaux, le secteur privé et des organisations de professionnels à se préparer et à atténuer les répercussions des catastrophes naturelles et à prendre des décisions pour la gestion efficace des terres du Canada.</p>	Année	Géomagnétiques (%)	Sismiques (%)	2006-07	92,5	99,0	2007-08	93,2	97,8	2008-09	92,0	97,2	2009-10	93,6	98,5	2010-11	92,9	98,4	2011-12	92,9	99,2
Année	Géomagnétiques (%)	Sismiques (%)																				
2006-07	92,5	99,0																				
2007-08	93,2	97,8																				
2008-09	92,0	97,2																				
2009-10	93,6	98,5																				
2010-11	92,9	98,4																				
2011-12	92,9	99,2																				
Objectif																						
<p>Plus de 90 % des données relatives aux dangers naturels respectent les normes d'accessibilité en temps opportun.</p>																						

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Les gouvernements ont besoin de renseignements sur les effets du changement climatique afin de mieux comprendre comment ils peuvent s'y adapter. Il convient ensuite de faciliter la collaboration entre les décideurs aux différents échelons afin d'assurer l'identification des stratégies d'atténuation et la planification à long terme pour les différentes régions (p. ex. le Nord) et les différents secteurs des ressources naturelles.

Un certain nombre de programmes inscrits dans cette activité de programme ont fourni des renseignements sur le changement climatique et ont permis de regrouper différents ordres de gouvernement en 2011-2012.

Principales réalisations de 2011-2012

- Prépublier le nouveau règlement proposé à l'égard des explosifs dans la [Gazette du Canada le 17 mars 2012](#)⁹⁸. Le règlement vise un vaste éventail d'explosifs allant des feux d'artifice aux fusées miniatures et aux explosifs de sautage.
- Faciliter la collaboration à l'adaptation au changement climatique par le biais des activités suivantes :
 - Présenter 27 ateliers et séances de conférence, par le biais de six initiatives de collaboration

pour l'adaptation régionale (ICAR), qui ont regroupé des décideurs de tous les ordres de gouvernement et du secteur privé afin de partager des connaissances et de l'expertise permettant d'améliorer la prise de décisions en matière d'adaptation sur des questions comme la gestion de l'eau, la planification communautaire, les infrastructures, la gestion des forêts et l'exploitation minière. Les recommandations et les renseignements tirés des ICAR ont contribué à l'élaboration des politiques, y compris des lignes directrices provinciales sur l'adaptation au changement climatique pour les municipalités de la Nouvelle-Écosse ainsi que des plans d'adaptation à l'égard des inondations et des périodes de sécheresse en Saskatchewan et dans d'autres provinces.

- Réaliser une synthèse des connaissances les plus récentes sur la migration assistée des essences forestières, mettre en place une communauté de pratique pancanadienne sur l'adaptation de la foresterie et présenter des ateliers et des séminaires Web nationaux avec des experts-forestiers afin d'accélérer l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les politiques et les pratiques de gestion des forêts au Canada.
- En faisant fond sur la réussite des ICAR, le Programme d'adaptation aux changements climatiques a lancé la Plateforme d'adaptation en mars 2012. Elle regroupe des décideurs des gouvernements, du secteur privé et d'autres intervenants afin qu'ils fassent des échanges d'information, d'expérience et d'expertise, produisent de nouveaux points de vue et connaissances et découvrent des mesures d'adaptation possibles.
- Amorcer trois projets au printemps 2011 afin de produire des connaissances et des renseignements géographiques et géoscientifiques qui seront utilisés par des gouvernements (p. ex. les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut) et des intervenants (p. ex. les responsables des autoroutes et des aéroports) afin de réduire les risques pour les infrastructures du Nord et de contribuer à l'élaboration de mesures d'adaptation à l'égard du changement climatique.
- Offrir du soutien et des renseignements géographiques essentiels, notamment dans le secteur de la géoscience pour la sécurité publique, par le biais des activités suivantes :
 - Utiliser des recherches scientifiques pour informer les Canadiens des risques associés aux catastrophes naturelles (p. ex. tremblements de terre) et aux risques technologiques (p. ex. explosifs) et de la façon de s'y adapter. De l'expertise scientifique a également été utilisée pour orienter les politiques et la réglementation afin de protéger la population contre les risques.
 - Accroître la capacité de répondre à l'intérêt public au sujet des tremblements de terre en présentant des renseignements mis à jour sur les séismes par le biais de Twitter et d'autres médias sociaux. De plus, la présence de Séismes Canada sur le Web a été déplacée vers un système commercial de diffusion du contenu à grande capacité.
 - Améliorer le [Système canadien d'information sur les feux de végétation](#)⁹⁹ de RNCAN, qui a été consulté 107 000 fois en 2011 par un vaste éventail d'utilisateurs, y compris des citoyens, des chercheurs et des services de nouvelles (p. ex. CBC, Global News, The Weather Network) utilisant le système pour faire le suivi des feux et des risques, aider les opérations de lutte contre les incendies et réaliser des recherches. Plus particulièrement, le système a été amélioré grâce à l'ajout du Système de gestion spatiale des feux de forêts, qui permet aux organismes provinciaux et territoriaux de gestion des incendies d'adapter le système à leurs besoins particuliers. De plus, un système amélioré d'évaluation des risques d'incendie a été élaboré afin de prévoir les répercussions des incendies sur la réaction de la

biomasse et de la végétation dans les forêts de l'ouest de l'Amérique du Nord. Le suivi des répercussions des incendies a aussi été amélioré grâce à l'élaboration d'un système national de déclaration.

- Poursuivre les recherches en foresterie qui orientent les méthodes d'analyse, d'atténuation et de contrôle des risques associés aux insectes et aux maladies indigènes et exotiques de haute priorité des forêts. Les conseils, les outils et les connaissances qui en ont découlé ont permis au gouvernement d'améliorer la surveillance, la détection, l'identification, l'atténuation et le contrôle des parasites. Voici des exemples des réalisations à cet égard :
 - La déclaration en cours relative à l'élimination du longicorne asiatique de Toronto, où l'insecte a été découvert en 2003;
 - L'élaboration de cartes de prévisions climatologiques pour les risques d'infestation de la tordeuse des bourgeons de l'épinette et du dendroctone du pin ponderosa, qui aident les provinces à optimiser leurs mesures d'atténuation et de contrôle;
 - Un pesticide biologique contre l'agrile du frêne;
 - Une méthode de détection rapide de l'agent pathogène des plantes qui est à l'origine de l'encre des chênes rouges.

Leçons retenues

Géosciences des changements climatiques et adaptation (GCCA)

En 2011, on a procédé à une [évaluation](#)¹⁰⁰ de la sous-activité Géosciences des changements climatiques et adaptation (GCCA). Cette sous-activité aide les Canadiens à comprendre les effets du changement climatique sur leurs collectivités, leurs infrastructures et leur mode de vie, ainsi qu'à s'y préparer et à s'y adapter. L'évaluation a permis de conclure que les programmes sont très pertinents, qu'ils répondent à des besoins continus et qu'ils réalisent des progrès vers l'atteinte de leurs résultats. L'évaluation a également conclu qu'il serait possible d'accroître la pertinence et l'efficacité du programme Géosciences des changements climatiques en améliorant la collaboration avec le Programme sur les impacts et l'adaptation et avec d'autres programmes de RNCan.

Afin de donner suite aux conclusions de l'évaluation, le volet Programme Géosciences des changements climatiques de la sous-activité a amélioré sa collaboration avec le Secteur de l'énergie de RNCan en participant à l'Évaluation environnementale régionale de Beaufort, qui englobe la création d'un Inventaire des données géoscientifiques côtières se rapportant aux risques et aux répercussions du changement climatique pour les infrastructures côtières de la mer de Beaufort. Le Programme d'adaptation a renforcé les liens par la création de la Plateforme d'adaptation, qui rendra possible une collaboration en ce qui concerne l'adaptation entre des organisations gouvernementales, économiques et professionnelles de partout au pays grâce à la création et à l'échange d'information, d'outils et d'expertise. Les travaux réalisés par l'entremise de la Plateforme créeront également des produits à valeur ajoutée permettant d'intégrer, de mettre en évidence et de transférer les résultats et les leçons tirées des initiatives précédentes du Programme d'adaptation.

Science des perturbations des forêts et son application

En 2011, on a procédé à une [évaluation](#)¹⁰¹ de la sous-activité Perturbations forestières, qui englobe le Programme sur les espèces exotiques envahissantes des forêts, la [Stratégie nationale de lutte contre les ravageurs forestiers](#)¹⁰², la [Réponse fédérale à l'infestation par le dendroctone](#)

[du pin ponderosa](#)¹⁰³ et le programme Feux de végétation – S et T. L'évaluation a conclu qu'il existe une justification claire pour les programmes de la sous-activité Perturbations forestières et que les programmes ont été réalisés de façon efficaces et ont entraîné des extrants qui contribuent à réduire les conséquences économiques du changement climatique, des incendies de forêt et des ravageurs. L'évaluation recommandait à RNCAN de s'assurer que ses recherches sur les perturbations forestières tiennent compte de nouvelles variables comme le changement climatique et d'autres facteurs importants et comprennent aussi des options d'atténuation, s'il y a lieu. Les recherches existantes de RNCAN comprennent des travaux sur le changement climatique, y compris l'interaction entre les événements comme les infestations de ravageurs et les incendies de forêt.

Un plan stratégique révisé à l'égard des Perturbations forestières a été préparé afin de s'assurer que de nouvelles variables liées aux perturbations forestières, comme le changement climatique, seront prises en compte dans les recherches sur les perturbations forestières et dans l'élaboration des options d'atténuation possibles. On a aussi demandé la participation de partenaires provinciaux, ce qui permettra de s'assurer que les recherches et les interventions tiennent compte des nouveaux paramètres et des options d'atténuation. Par conséquent, les intervenants du secteur forestier disposent d'outils et de techniques de pointe pour évaluer les risques, les points vulnérables et les possibilités ainsi que pour identifier les seuils et élaborer des interventions écologiques à l'égard des incendies et des ravageurs et des options d'adaptation au changement climatique (l'adaptation au changement climatique englobe toute activité permettant de réduire les répercussions négatives du changement climatique et/ou tirant profit des nouvelles occasions qui peuvent se présenter).

Liens avec la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

Les travaux associés à l'activité Systèmes et connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale, particulièrement les travaux réalisés dans le cadre du programme Science des perturbations forestières et son application, appuient le Thème III (Protéger la nature) en contribuant à la gestion des menaces pour les écosystèmes et visent à réduire le nombre d'introductions de nouvelles espèces envahissantes au Canada d'ici 2015. (3.1.2)

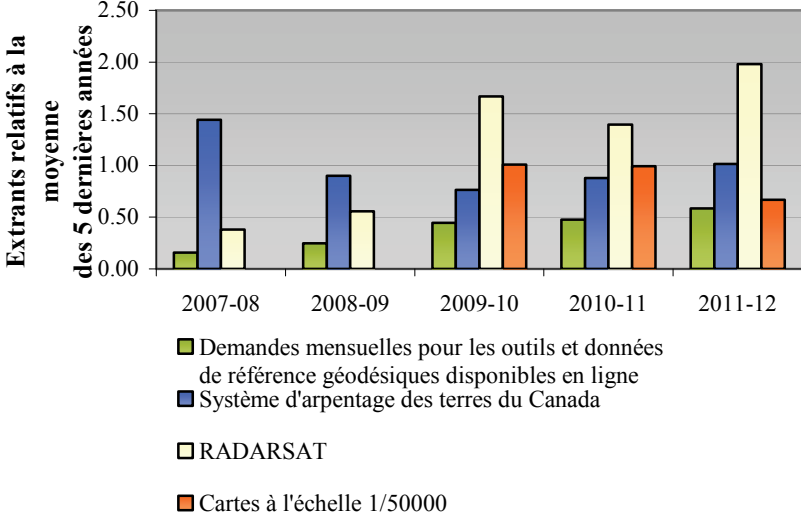
Activité de programme 3.2 : Systèmes et connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale



Résultat attendu : Le gouvernement a les connaissances et les systèmes nécessaires sur les ressources naturelles et la masse terrestre pour gouverner le pays et assurer au Canada un rôle de chef de file dans les forums fédéraux-provinciaux-territoriaux et internationaux.

L'activité de programme des connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale et les systèmes permet au ministre de s'acquitter de l'obligation de fournir une infrastructure de droits fonciers sur toutes les terres dont le Ministère détient la responsabilité ainsi que de diffuser des données géographiques exactes et précises sur la masse continentale du Canada et l'accès à ces données. Cette activité de programme fournit aussi des connaissances exactes, récentes et accessibles dans le but d'augmenter les efforts de collaboration avec d'autres sphères de compétence dans des domaines clés (p. ex., l'efficacité de la réglementation) afin de produire des approches améliorées envers les questions communes et de susciter des avantages considérables pour faire progresser les intérêts du secteur des ressources naturelles au pays et à l'échelle internationale.

Ressources financières 2011–2012 (M\$)			Ressources humaines 2011–2012 (ETPs)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses prévues	Total des autorisations
84,4	94,2	87,2	616	559	(57)

Indicateur de rendement	Résultats
<p>La contribution de RNCan au développement et à la sécurité du Canada grâce aux percées dans le domaine des connaissances géographiques, de la gestion des frontières et des levés officiels grâce aux systèmes à l'appui de la méthode de tenure des terres du Canada.</p>	<p style="text-align: center;">Arpentages des terres du Canada, information géographique et gestion des frontières</p>  <p>Le Ministère a satisfait aux exigences du Système d'arpentage des terres du Canada¹⁰⁴ et de l'imagerie par télédétection (RADARSAT¹⁰⁵) (il n'y a aucun objectif quantitatif, car les variations de la demande sont indépendantes de la volonté de RNCan).</p> <p>Les extrants de ces programmes et de ces activités servent aux groupes autochtones, aux spécialistes de la gestion des terres, à d'autres ministères et aux Canadiens, afin de soutenir la gestion durable de l'utilisation des terres.</p>
Objectif	
Exigences sur demande respectées.	

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Des connaissances et des données géographiques fondées sur des données probantes sont essentielles pour appuyer la prise de décisions sur d'importantes activités économiques, environnementales et sociales, y compris en ce qui concerne la mise en valeur des ressources naturelles. Par exemple, sans ces connaissances, les frontières ne pourraient être déterminées, la gestion et l'aménagement rigoureux des terres seraient impossibles, et les droits souverains ne pourraient être assurés. Les données géographiques et des produits dérivés sont mis à la disposition du public canadien et des secteurs privés.

En 2011-2012, les programmes qui s'inscrivent dans cette activité de programme ont recueilli de nouvelles données géographiques et de nouvelles données sur la masse terrestre, particulièrement en ce qui concerne le Nord. Des progrès ont aussi été réalisés à l'égard des obligations à honorer dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et du [Programme du plateau continental polaire](#)¹⁰⁶ (PPCP).

Principales réalisations de 2011-2012

- Produire 612 cartes topographiques à l'échelle 1:50 000 représentant des régions du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest, soit plus que l'objectif initial de 500 cartes. Cette réalisation a grandement contribué aux connaissances sur les possibilités économiques dans

ces régions. On a aussi augmenté les connaissances liées au Nord en honorant les obligations annuelles en ce qui concerne les levés liés aux revendications territoriales, y compris l'arpentage de 97 kilomètres de frontières pour les revendications territoriales des Tlicho et de 427 kilomètres de frontières pour 14 parcelles cadastrales conformément à l'Entente sur les revendications territoriales du Yukon. On a également constaté une augmentation dans le téléchargement des données d'imagerie satellite (de 42 %) et des données géodésiques (de 23 %) par rapport aux valeurs de référence de 2010-2011, ce qui indique une meilleure connaissance du territoire canadien.

- Préparer les coordonnées de l'Atlantique et continuer de préparer les coordonnées de l'Arctique, dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, afin de préciser les régions des océans Arctique et Atlantique où le Canada peut exercer sa souveraineté quant aux ressources naturelles qui se trouvent sur les plateaux continentaux.
- Contribuer à l'entente conclue entre le Programme du plateau continental polaire et le ministère de la Défense nationale, visant l'aménagement d'un Centre de formation des Forces canadiennes dans l'Arctique, en terminant la phase de conception et en amorçant la phase de construction. Le programme a également offert du soutien logistique à 150 projets durant la saison de prospection de 2011.

Indicateur de rendement	Résultats								
La gestion efficace du processus fédéral de réglementation des grands projets de ressources naturelles, mesurée par le respect des échéances fixées et des normes de service par tous les ministères et agences fédéraux.	<p style="text-align: center;">Processus fédéral de réglementation des grands projets de ressources naturelles</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2009-10</td> <td>81%</td> </tr> <tr> <td>2010-11</td> <td>80%</td> </tr> <tr> <td>2011-12</td> <td>87%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Projets respectant l'échéance fixée ou terminés dans les huit semaines selon les normes de service et l'échéance cible spécifiques</p> <p>Au cours de l'exercice 2011-2012, l'indicateur du BGGP servant à évaluer le respect des échéanciers pour l'examen des projets est demeuré au-dessus de l'objectif de 80 % en tout temps (fluctuant entre 84 % et 90 %).</p> <p>Au terme de l'exercice financier, 48 des 55 examens des projets actifs (87 %) avaient été réalisés dans un délai de 8 semaines suivant les échéanciers prévus, un résultat supérieur à l'objectif de 80 %. Cela reflète une tendance à la hausse. En moyenne, les examens fédéraux de tous les projets actifs ont été réalisés dans un délai de 2,5 semaines suivant les échéanciers prévus.</p>	Année	Pourcentage	2009-10	81%	2010-11	80%	2011-12	87%
Année		Pourcentage							
2009-10	81%								
2010-11	80%								
2011-12	87%								
<p style="text-align: center;">Objectif de rendement</p>									
Plus de 80 % des projets du BGGP en cours ou terminés dans les huit semaines suivant l'échéance cible.									

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

La gestion efficace du processus fédéral de réglementation des grands projets liés aux ressources naturelles passe par l'aplanissement des obstacles qui font entrave à la réalisation opportune et prévisible des projets (p. ex. le chevauchement des tâches). À cet égard, le Bureau de gestion des grands projets (BGGP) a continué à améliorer l'efficacité et l'efficacé du système de réglementation du Canada en appuyant l'élaboration d'un ensemble de mesures législatives, réglementaires et stratégiques visant à moderniser le processus d'examen des grands projets dans l'ensemble du Canada.

Principales réalisations de 2011-2012

- Faire progresser l'élaboration d'un ensemble de mesures législatives, réglementaires et stratégiques visant la réalisation d'examens de projets prévisibles et opportuns, notamment en réduisant les chevauchements, en renforçant la protection environnementale et en améliorant les consultations avec les Autochtones. Ces mesures annoncées dans le Budget de 2012 s'inscrivent dans le cadre du plan du gouvernement pour un développement responsable des ressources, qui vise à moderniser le système de réglementation du Canada pour les grands projets.
- Continuer d'assurer la surveillance efficace des examens fédéraux des projets du BGGP par

le biais d'un système robuste de gestion du rendement, y compris :

- L'élaboration d'accords de projets signés par des administrateurs généraux fédéraux et contenant des jalons et des échéanciers cibles pour chaque examen de projet;
 - Contrôler publiquement les progrès réalisés par les ministères fédéraux en ce qui a trait au respect des échéanciers pour les examens de projets;
 - Communiquer chaque semaine et chaque mois avec les administrateurs généraux afin de s'assurer que les problèmes sont gérés de façon efficace.
- Aider Affaires autochtones et du Nord canadien à élaborer un ensemble de propositions stratégiques visant à renforcer les régimes de réglementation du Nord et à harmoniser les approches stratégiques adoptées au nord et au sud du 60° parallèle.

Leçons retenues

Initiative du Bureau de gestion des grands projets

Une [évaluation](#)¹⁰⁷ a été réalisée dans le but d'évaluer tous les objectifs et les activités de l'Initiative du BGGP, y compris les activités réalisées par le BGGP et d'autres ministères et organismes fédéraux participant à cette initiative horizontale.

L'évaluation a conclu que l'Initiative du BGGP est bien harmonisée avec les priorités du gouvernement fédéral et le mandat et les objectifs de RNCan, ainsi qu'avec les mandats et les objectifs stratégiques des ministères et organismes participants (qu'ils soient ou non financés par l'Initiative du BGGP). Les conclusions indiquaient également que l'Initiative du BGGP doit être maintenue, en plus de certaines améliorations opérationnelles et stratégiques récentes allant de pair avec les objectifs de l'Initiative.

Les recommandations qui ont découlé de l'évaluation étaient axées sur l'harmonisation des processus d'examen fédéraux et provinciaux et sur la réduction des chevauchements; la coordination horizontale, la coordination, l'intégration, la communication et l'efficacité des consultations avec les Autochtones; le contrôle et la communication de rapports sur la qualité et l'efficacité des processus d'examen des projets et des résultats qui s'y rapportent; et les activités de sensibilisation des intervenants, y compris la communication plus claire des résultats au sein et à l'extérieur du gouvernement fédéral.

Bon nombre de ces recommandations ont été ou sont abordées par le biais de différentes réalisations clés du programme au cours de l'année, tel qu'il est souligné dans la section précédente, et d'autres recommandations seront mises en œuvre dans le cadre du Plan d'action de la direction, qui est en cours d'élaboration.

Programme du plateau continental étendu

À titre de signataire de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS), le Canada a l'obligation de préparer et de présenter sa demande à la Commission des limites du plateau continental (CLPC). Ce programme horizontal est réalisé par le MAECI et le MPO, et RNCan est responsable de fournir les renseignements géoscientifiques afin de contribuer à la préparation de la demande du Canada à la CLPC dans le cadre de la Convention. Une récente [évaluation](#)¹⁰⁸ du programme portait sur un montant total de 74,4 M\$ de financement accordé de 2009 à 2011 (50,4 M\$ pour RNCan). Ce financement était destiné à des travaux scientifiques visant à déterminer les limites extérieures du plateau continental du Canada pour sa présentation à la CLPC. L'évaluation a permis de confirmer que le Programme est en voie de terminer la

présentation du Canada à la CLPC d'ici décembre 2013, comme prévu.

La principale recommandation qui est ressortie de l'évaluation était que tous les ministères contribuant à la Convention doivent élaborer un plan d'action afin de relever les défis futurs liés aux ressources humaines et financières avant et après la présentation de la demande à la CLPC.

Pour y donner suite, RNCan élabore et mettra en place un plan de relève préliminaire d'ici 2012. Ce plan comprendra la dotation en personnel ou la réaffectation des postes clés, permettant ainsi la transition ordonnée et le transfert des connaissances assurant la relève du programme en général. Dans le cadre du plan de dotation, on nommera aussi une personne ayant des connaissances approfondies de l'interprétation des données scientifiques afin de remplacer un gestionnaire scientifique au besoin. De plus, RNCan maintiendra une expertise suffisante dans le domaine des géosciences marines et énergétiques, particulièrement dans le développement des marges continentales. Le programme pourra tirer profit de cette expertise durant les prochaines phases du processus de présentation.

Activité de programme 3.3 : Fonds renouvelable de Géomatique Canada

Résultat attendu : Les demandes de RNCan, d'autres ministères et de clients de l'industrie pour des produits et des services du Fonds renouvelable sont satisfaites par le recouvrement intégral des coûts

Le [Fonds renouvelable de Géomatique Canada](#)¹⁰⁹ (FRGC) a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3* de 1993-1994 afin de tirer profit, par le biais de marchés et/ou en partenariat avec l'industrie, des débouchés continus à l'échelle nationale et des débouchés importants à l'échelle internationale. Au cours des négociations visant la mise en place du FRGC, une analyse de l'autorisation de dépenser les recettes a conclu que le mécanisme du Fonds renouvelable permettrait d'accroître la capacité de Géomatique Canada de réaliser autant l'aspect stratégique que l'aspect de bien public de son mandat tout en recouvrant l'ensemble de ses coûts. Ces activités engendrent des produits, des services et de l'expertise en géomatique qui peuvent être exploités à des fins commerciales. Les activités génératrices de recettes se servent ensuite de ces travaux pour produire des services et des produits commercialisables pour des clients particuliers du gouvernement fédéral, de l'industrie canadienne, du public canadien, des provinces, des territoires et d'autres pays.

Ressources financières 2011–2012 (M\$)			Ressources humaines 2011–2012 (ETPs)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses prévues	Total des autorisations
0	7,6	0,44	-	-	-



Activité de programme 4.1 : Services internes

Les Services internes aident RNCan dans la réalisation de son mandat et de ses priorités, et ce soutien s'inscrit dans trois grandes catégories : la gouvernance et le soutien de la gestion, les services de gestion des ressources et les services de gestion des biens. L'efficacité et l'efficience de cette activité de programme passe essentiellement par la capacité des services internes de s'adapter à l'évolution des priorités et des exigences opérationnelles et d'y donner suite. Cela a permis au Ministère de mieux harmoniser ses priorités à celles des Canadiens, ses activités à ses priorités et ses ressources à ses activités. Cela lui a également permis de mieux assurer le suivi du rendement financier et non financier de ses activités et programmes.

En 2011-2012, le Ministère a réalisé de nouveaux progrès en matière de gestion intégrée en mettant en œuvre une nouvelle structure de gouvernance avec des responsabilités claires; en améliorant la mesure du rendement et la gestion des risques; en mettant en œuvre un nouveau système financier (SAP) pour appuyer l'amélioration des processus opérationnels; en dirigeant des efforts stratégiques de recrutement et en renforçant la gestion du rendement des employés; en lançant le nouveau code de valeurs et d'éthique de RNCan; et en mettant en œuvre des initiatives

visant à accroître le respect des langues officielles, l'équité en matière d'emploi et l'accès à l'information.

De plus, le Ministère a réalisé d'autres progrès à l'égard de ses priorités ministérielles à moyen terme (affirmer notre leadership en matière de politique, mobiliser notre science et nos technologies, transformer nos activités et développer notre capital humain) afin de mettre l'accent sur l'amélioration de sa capacité, de sa réceptivité et de sa résilience pour servir au mieux les intérêts du gouvernement du Canada et des Canadiens.

Ressources financières 2011–2012 (M\$)			Ressources humaines 2011–2012 (ETPs)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses prévues	Total des autorisations
162,5	271,7	251,7	1096	1301	205

Écologisation des opérations gouvernementales

RNCan participe à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) et contribue aux cibles d'écologisation des opérations gouvernementales dans le cadre de l'activité de programme Services internes. Le Ministère contribue aux secteurs ciblés suivants du thème IV : bâtiments verts, émissions de gaz à effet de serre, achats écologiques, déchets électroniques, impression gérée, consommation du papier et réunions écologiques.

On trouvera de plus amples renseignements sur les activités d'écologisation des opérations gouvernementales du RNCan dans la [Liste des tableaux de renseignements supplémentaires de la section III](#).

Changements apportés à la structure du gouvernement

Services partagés Canada

En vertu du [Décret C.P. 2011-0881](#)¹¹⁰, Services partagés Canada a été créé à titre de ministère, à compter du 4 août 2011. En vertu des décrets ultérieurs C.P. 2011-0877 et C.P. 2011-1297, la responsabilité à l'égard de certains secteurs de l'administration publique fédérale ayant trait aux services d'infrastructure des technologies de l'information a été transférée.

Ressources naturelles Canada a été l'un des 43 ministères nommés par les décrets C.P. 2011-0881, C.P. 2011-0877 et C.P. 2011-1297 (datés du 3 août 2011 et du 15 novembre 2011)

Écologisation des opérations gouvernementales – Faits saillants

- En 2011-2012, RNCan a réalisé des progrès considérables à l'égard de son engagement d'améliorer le rendement environnemental de ses opérations, grâce aux activités suivantes :
- L'Initiative Défi carbone de RNCan a continué de cibler la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre de ses bâtiments et d'autres sources.
- La Stratégie d'optimisation des imprimantes de RNCan a entraîné une réduction du nombre d'imprimantes par employé; cela contribue non seulement à une réduction de la consommation d'énergie, mais aussi à la réalisation d'économies de coûts et à optimiser les ressources pour le bénéfice des Canadiens et des Canadiennes.

Les tableaux qui suivent renferment de l'information concernant les ressources qui ont été transférées à Services partagés Canada ainsi que les dépenses engagées au nom de SPC.

Répercussions sur les ressources financières et humaines en raison de l'établissement de Services partagés Canada

Ressources financières pour 2011-2012 (M\$)

	Dépenses prévues	Autorisations totales*
Transfert net à Services partagés Canada (SPC) après le décret **	14,7	14,7
<p>* (1) En vertu de l'article 31.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> et des décrets C.P. 2011-0881, C.P. 2011-0877 et C.P. 2011-1297, ce montant est réputé avoir été affecté à Services partagés Canada, ce qui a pour incidence de réduire d'autant le montant du crédit au RNCan.</p> <p>** Le montant total des autorisations, tel qu'indiqué dans le tableau des Ressources humaines pour 2011-2012 (et dans les autres tableaux pertinents), qui figure dans la section du « Sommaire du rendement », correspond au montant net de tout transfert à SPC. Le montant des dépenses réelles ne comprend pas les dépenses engagées pour le compte de SPC à compter de la date du décret.</p>		

Le plan d'action économique du Canada

RNCan a reçu du financement pour de nouvelles initiatives et des initiatives élargies afin de réaliser le PAE du Canada, dans le cadre du Budget de 2009. Le financement total reçu en 2011-2012 pour les initiatives du PAE était de 189,5 M\$, et le Ministère en a dépensé 130,7 M\$, soit 69 %. Les initiatives du PAE, ainsi que leurs dépenses et budgets respectifs au 31 mars 2012, sont présentés ci-dessous.

Résultats prévus	Indicateurs	2011-2012 (M\$)	
		Budget	Dépenses réelles
Fonds pour l'énergie propre			
Appuyer le développement et la démonstration des technologies énergétiques propres	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de technologies démontrées qui égalent ou surpassent les meilleures technologies actuelles - Nombre de produits du savoir qui sont disponibles pour l'élaboration de codes et de normes - Nombre de démonstrations de technologie menant à la commercialisation (résultat à long terme) 	164,6	111,5
<i>Sommaire du rendement :</i>			
<p>Les travaux de conception ont été amorcés pour deux projets de démonstration à grande échelle annoncés en 2009-2010 : le projet Quest de captage et de stockage de carbone (CSC) de Shell et Enhance Energy – Projet de pipeline principal de l'Alberta pour le captage et le stockage du carbone. Les deux projets ont réalisé des progrès considérables, en poursuivant les travaux techniques détaillés et en obtenant plusieurs approbations réglementaires clés, y compris la réalisation d'évaluations environnementales, afin de passer à la phase de construction en 2012-2013. Ces projets devraient amorcer leurs opérations en 2014 (Enhance) et en 2015 (Shell) et entraîner une réduction de plus de deux mégatonnes d'émissions de CO₂ chaque année.</p> <p>De plus, 19 projets à petite échelle sur l'énergie propre et l'énergie renouvelable sont en cours. On a évalué à 735 tonnes la quantité d'émissions de dioxyde de carbone (CO₂) que les projets ont permis d'éviter cette année. Le projet du Fonds pour l'énergie propre, situé à l'Université de la Colombie-Britannique, a fait partie des trois finalistes au GLOBE 2012, un sommet mondial des entreprises durables, dans la catégorie Innovation technologique et application. Au cours de la dernière année, Hydro-Québec a estimé que son Fonds pour l'énergie propre a permis des économies d'électricité de 8 800 MWh; de plus, les véhicules électriques du projet ont parcouru 205 000 km, pour des économies de 12 700 litres d'essence, et le projet a fourni des renseignements précieux à la société de services publics sur les technologies de recharge des véhicules électriques.</p> <p>Le Fonds pour l'énergie propre a aussi appuyé un éventail de projets allant de recherches fondamentales à des projets pilotes de pré-démonstration que les ministères et organismes fédéraux ont réalisés en collaboration avec les provinces, des organisations de recherche, des universités et le secteur privé en 2011-2012. Les 56 projets de recherche qui ont été réalisés portaient sur i) le réseau intelligent, l'énergie renouvelable et l'énergie propre, ii) les obstacles environnementaux associés à la production des sables bitumineux et à la transformation du bitume, iii) l'hydrogène et les piles à combustible et iv) le captage et le stockage du CO₂.</p>			

Résultats prévus	Indicateurs	2011-2012 (M\$)	
		Budget	Dépenses réelles
Promotion de l'innovation et des investissements en foresterie			
Appuyer la transformation de l'industrie forestière en investissant dans des projets portant sur le déploiement de technologies novatrices qui permettent d'offrir une gamme de produits plus diversifiée et à valeur élevée, ce qui comprend la bioénergie et l'énergie renouvelable ainsi que les biomatériaux, les produits biochimiques et les produits de construction de prochaine génération.	Fonds du programme affectés aux projets retenus <ul style="list-style-type: none"> - Nombre total de propositions reçues - Nombre total de propositions de projet approuvées - Nombre de nouvelles installations aménagées ou modifiées OU nombre de nouvelles technologies ou applications novatrices en place à l'échelle préindustrielle ou commerciale - Pourcentage des propositions de projet qui englobent une collaboration avec d'autres secteurs, nombre d'accords de contribution en place - Financement obtenu d'autres sources 	25,0	19,3
<p><i>Sommaire du rendement :</i> Le programme a reçu 57 propositions de projet au cours de son deuxième appel de propositions, qui, comme le premier, ne suffisait pas à la demande; la valeur totale des propositions de projet reçues durant les deux appels s'élève donc à plus de 2 milliards de dollars. Des accords de contribution ont été élaborés pour 4 nouveaux projets, et le financement de programme offert s'élève à 17,7 millions de dollars. Ces projets novateurs retenus pour une mise en œuvre faisaient la démonstration de technologies novatrices comme la production de bioénergie de pointe à partir d'effluents d'usine, la production de nouveaux mats de fibres modifiés à partir de résidus de produits forestiers, l'innovation technique pour la fabrication de pointe de revêtements de sol en bois dur et un nouveau panneau de lamelles orientées unique pour la production de panneaux spéciaux. Tous ces projets font la démonstration de technologies développées pour la première fois au Canada, dont certaines sont démontrées à des fins commerciales pour la première fois dans le monde.</p> <p>D'autres projets sont assujettis aux processus de diligence raisonnable établis pour le programme afin d'investir le reste des fonds du programme. Jusqu'à présent, les projets retenus par le programme ITIF ont permis d'amasser plus de 60 M\$ de financement par des promoteurs et des tiers, soit un rapport de près de 3 pour 1. Les projets retenus démontrent aussi de nouveaux partenariats et modèles opérationnels dans l'industrie forestière, ainsi qu'une forte diversité en ce qui a trait aux sous-secteurs (p. ex. pâtes et papiers, produits en bois composite, matériaux biocomposites et bois d'œuvre), à la taille des entreprises (allant de grandes entreprises intégrées à des petites et moyennes entreprises) et aux régions (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Québec).</p>			

Section III : Renseignements supplémentaires

Principales données financières

Les principales données financières servent à présenter un aperçu général de la situation financière et du coût de fonctionnement net du Ministère avant le financement du gouvernement et les transferts. Les principales données financières présentées dans cette section sont tirées des états financiers de Ressources naturelles Canada et ont été préparées conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

En 2011, des modifications ont été apportées à la *Norme comptable 1.2 du Conseil du Trésor – États financiers des ministères et des organismes*^{III} afin d'uniformiser la présentation des rapports par les ministères. Cela a entraîné d'importants changements dans les états financiers du Ministère et a nécessité le retraitement des données comparatives de 2010-2011.

État condensé de la situation financière (non vérifié)			
Au 31 mars 2012			
(M\$)			
	% Variation	2011-2012	2010-2011 (ajusté)
Montant total net des passifs	10 %	2 361	2 145
Montant total net des actifs financiers	15 %	928	806
Montant net de la dette du ministère	7 %	1 433	1 339
Montant total des actifs non financiers	-5 %	314	330
Situation financière nette du ministère	11 %	(1 119)	(1 009)

Le total des passifs nets est passé de 2,145 G\$ en 2010-2011 à 2,361 G\$ en 2011-2012, soit une augmentation nette de 217 M\$ (10 %). Un montant de 205 M\$ de ce total de 217 M\$ est attribuable aux facteurs suivants : une augmentation des retenues des paiements de transfert (119 M\$), une responsabilité à l'endroit de la province de la Nouvelle-Écosse relativement aux paiements de rajustement à l'égard de la part de la Couronne, conformément à la *Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada – Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers* (66 M\$) et une charge à payer au titre des coûts estimatifs des mesures de réaménagement des effectifs liées à la restructuration du Ministère et au *Plan d'action économique du Canada de 2012* (20 M\$). Cette augmentation est compensée par une diminution de 11 M\$ des avantages sociaux futurs,

principalement en raison de l'élimination de l'indemnité de départ pour certains groupes de fonctionnaires en 2011-2012.

Le total des actifs financiers nets a augmenté de 122 M\$ ou 15 % (de 806 M\$ en 2010-2011 à 928 M\$ en 2011-2012). L'augmentation est principalement attribuable à une augmentation de 121 M\$ dans le compte Somme à recevoir du Trésor, qui représente le montant net de l'encaisse que le Ministère est autorisé à prélever à même le Trésor sans crédits parlementaires supplémentaires. L'augmentation dans les retenues des paiements de transfert est la principale cause de l'augmentation dans le compte Somme à recevoir du Trésor.

La variation globale du total des passifs nets et du total des actifs financiers nets se reflète ensuite dans la dette nette du Ministère.

Le total des actifs non financiers, qui comprend les charges payées d'avance, les stocks et les immobilisations corporelles, est passé de 330 M\$ en 2010-2011 à 314 M\$ en 2011-2012, soit une diminution nette de 16 M\$. Cette variation s'explique par une diminution de 24 M\$ des charges payées d'avance dans les paiements de transfert, compensée par une augmentation nette de 8 M\$ dans les immobilisations corporelles. Cette augmentation nette de 8 M\$ découle d'une augmentation de 16 M\$ dans les actifs en construction, réduite par le transfert de 8 M\$ d'immobilisations corporelles à Services partagés Canada le 15 novembre 2011, où le Ministère a transféré à SPC la responsabilité de fournir les services de courriel, de centres de données et de réseaux.

Le total des actifs non financiers est ensuite soustrait de la dette nette du Ministère pour refléter la situation financière nette du Ministère.

État condensé des opérations et situation financière nette du ministère (non vérifiés)			
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012			
(M\$)			
	% Variation	2011-2012	2010-2011 (ajusté)
Montant total des dépenses	-32 %	3 460	5 070
Montant total des revenus	-29 %	25	36
Coût net des opérations avant le financement et les transferts du gouvernement	-43 %	15	26
Situation financière nette du ministère	-32 %	3 450	5 060
Montant total des dépenses	11 %	(1 119)	(1 009)

Les dépenses totales s'élevaient à 5,07 G\$ en 2010-2011 par rapport à 3,46 G\$ en 2011-2012, soit une diminution nette de 1,61 G\$ ou 32 %. Cette diminution est attribuable aux programmes de paiements de transfert (813 M\$) et à la diminution des charges d'exploitation (796 M\$). Les plus importantes diminutions dans les paiements de transfert de 2010-2011 à 2011-2012 sont

attribuables aux Paiements de péréquation compensatoire versés à Terre-Neuve (642 M\$, qui a pris fin en 2010-2011), au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières (168 M\$) et au programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons (159 M\$). Ces diminutions ont été compensées par des augmentations dans le Programme d'écologisation des pâtes et papiers (116 M\$) et le programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable (37 M\$). La diminution des charges d'exploitation découle principalement de la réduction de 778 M\$ des dépenses environnementales de 2010-2011 à 2011-2012.

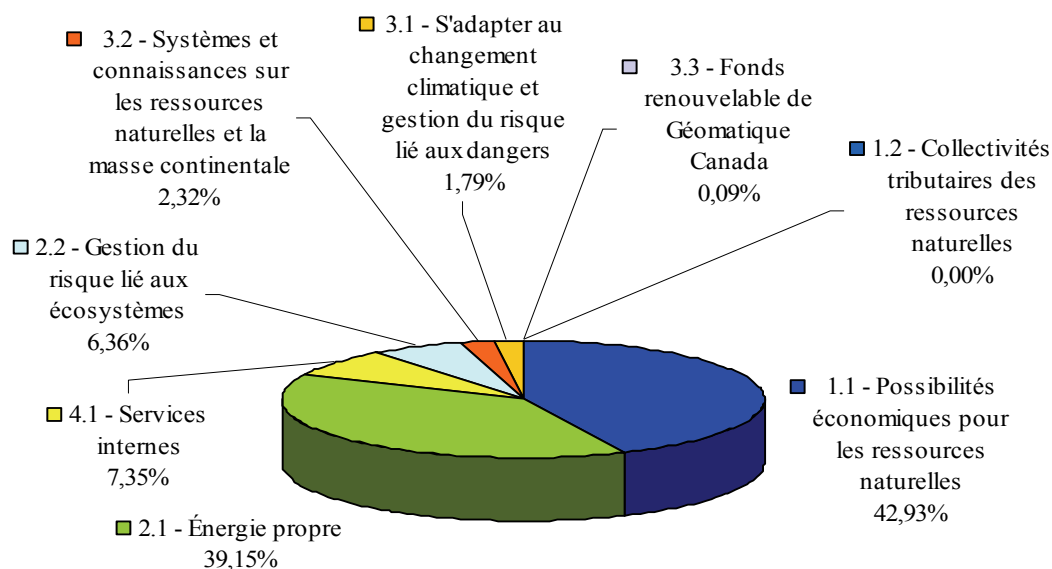
Les recettes totales ont légèrement diminué, passant de 36 M\$ en 2010-2011 à 25 M\$ en 2011-2012, une diminution de 11 M\$.

Les activités transférées représentent le transfert par le Ministère à SPC, le 15 novembre 2011, de la responsabilité de fournir les services de courriel, de centres de données et de réseaux. Pour 2010-2011, le montant de 25,9 M\$ représente les dépenses estimatives assumées par le Ministère pour les services de courriel, de centres de données et de réseaux. Pour 2011-2012, le montant de 14,8 M\$ représente les dépenses assumées par le Ministère pour les activités de SPC du 1^{er} avril au 14 novembre 2011, date à laquelle le transfert des activités à SPC a pris effet.

Graphiques et diagrammes des principales données financières

Le graphique suivant présente la répartition des dépenses totales de RNCan de 2010 à 2012, par activité de programme. Les dépenses totales se sont élevées à 3,46 milliards de dollars.

Dépenses - Où vont-elles?



Les états financiers complets de RNCan et ceux du Fonds renouvelable de Géomatique Canada sont présentés sur le site Web de [Ressources naturelles Canada](http://www.rncan.gc.ca)¹¹².

États financiers

Les états financiers de Ressources naturelles Canada se trouvent au :
<http://www.rncan.gc.ca/rapports-rendement/2011-2012/etats-financiers>

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Détails sur les programmes de paiements de transfert

Écologisation des opérations gouvernementales

Initiatives horizontales – Améliorer le rendement du régime fédéral de réglementation pour les grands projets portant sur les ressources naturelles

Vérifications et évaluations internes

Réponse aux comités parlementaires et évaluations externes

Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles

Financement pluriannuel initial

Frais d'utilisation/Frais externes

On peut consulter ces tableaux dans le [site Web](#)¹¹³ de RNCan.

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation :

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à [communiquer avec nous](#)¹¹⁴.

Notes de fin de document

- 1 <http://www.rncan.gc.ca/com/resoress/actacte-fra.php>
- 2 <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-20.8/>
- 3 <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-7/>
- 4 <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-30/>
- 5 <http://www.rncan.gc.ca/com/deptmini/portf-fra.php>
- 6 <http://www.aecl.ca/site4.aspx>
- 7 <http://www.neb-one.gc.ca/clf-nsi/rcmmn/hm-fra.html>
- 8 <http://nuclearsafety.gc.ca/fr/index.cfm>
- 9 <http://www.cnlopb.nl.ca/> (English Available Only)
- 10 <http://www.cnsopb.ns.ca/> (English Available Only)
- 11 http://www.sdte.ca/index.php?page=home&hl=fr_CA
- 12 <http://www.appointments.gc.ca/prflOrg.asp?OrgID=ESR&lang=fra>
- 13 <http://www.appointments.gc.ca/prflOrg.asp?OrgID=NPA&lang=fra>
- 14 <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/inst/rsn/rsn00-fra.asp>
- 15 <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/inst/rsn/rsn00-fra.asp>
- 16 <http://www.actionplan.gc.ca/fr>
- 17 <http://www.mpmo-bggp.gc.ca/index-fra.php>
- 18 <http://www.actionplan.gc.ca/en/page/r2d-dr2/responsible-resource-development>
- 19 <http://www2.mpmo-bggp.gc.ca/MPTTracker/projectssummary-resumedeprojet.aspx?pid=82>
- 20 <http://www2.mpmo-bggp.gc.ca/MPTTracker/projectssummary-resumedeprojet.aspx?pid=206>
- 21 <http://www2.mpmo-bggp.gc.ca/MPTTracker/projectssummary-resumedeprojet.aspx?pid=112>
- 22 <http://www2.mpmo-bggp.gc.ca/MPTTracker/Project-Projet-01.aspx?PID=110>
- 23 <http://www.rncan.gc.ca/evaluation/rapports/2012/6324>
- 24 http://scf.rncan.gc.ca/pages/166?lang=fr_CA
- 25 <http://www.valuetowood.ca/html/francais/index.php>
- 26 http://scf.rncan.gc.ca/pages/265?lang=fr_CA
- 27 http://scf.rncan.gc.ca/pages/266?lang=fr_CA
- 28 <http://www.rncan.gc.ca/sciences-terre/a-propos/programme-actuel/geoscience-ciblee/initiatives-precedentes/3063>
- 29 <http://www.rncan.gc.ca/mineraux-metaux/technologie/4474>
- 30 <http://www.rncan.gc.ca/mineraux-metaux/industrie-marches/3726>
- 31 <http://www.rncan.gc.ca/mineraux-metaux/publications-rapports/4340>
- 32 <http://www.rncan.gc.ca/mineraux-metaux/publications-rapports/4426>
- 33 <http://www.rncan.gc.ca/mineraux-metaux/publications-rapports/4414>
- 34 <http://www.rncan.gc.ca/ecoaction>
- 35 <http://www.rncan.gc.ca/ecoaction>
- 36 <http://oeo.rncan.gc.ca/residentiel/8515>
- 37 <http://canmetenergie.rncan.gc.ca/batiments-communautes/communautes/2315>
- 38 <http://geoscan.ess.rncan.gc.ca/cgi-bin/starfinder/0?path=geoscan.fl&id=fastlink&pass=&format=FLFULL&search=R=288745>
(English Available Only)
- 39 <http://canmetenergie.rncan.gc.ca/energies-renouvelables/energie-oceans/641>
- 40 http://scf.rncan.gc.ca/pages/231?lang=fr_CA

- 41 <http://www.rncan.gc.ca/energie/sources/uranium-nucleaire/1571>
- 42 <http://www.rncan.gc.ca/salle-medias/communiqués/2012/2/3655>
- 43 <http://www.rncan.gc.ca/sciences-terre/a-propos/programme-actuel/geocartographie/8374>
- 44 <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=25049>
- 45 <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-3.01/>
- 46 <http://www.rncan.gc.ca/aiprp/accueil>
- 47 <http://actionplan.gc.ca/fr>
- 48 <http://www.climatechange.gc.ca/dialogue/default.asp?lang=Fr&n=E47AAD1C-1>
- 49 <http://oeo.rncan.gc.ca/transports/carburants-remplacement/programmes/ecoenergy-biofuels/11205>
- 50 <http://www.rncan.gc.ca/energie/science/programmes-financement/1278>
- 51 <http://oeo.rncan.gc.ca/node/8251>
- 52 http://scf.rncan.gc.ca/pages/232?lang=fr_CA
- 53 <http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx>
- 54 <http://www.ec.gc.ca/Publications/default.asp?lang=Fr&xml=A91164E0-7CEB-4D61-841C-BEA8BAA223F9>
- 55 http://scf.rncan.gc.ca/pages/280?lang=fr_CA
- 56 La proportion de la superficie du Canada couverte par les forêts, les terres boisées et les autres terres couvertes par les arbres est supérieur à 43 pour cent.
- 57 http://atlas.rncan.gc.ca/site/francais/learningresources/facts/surfareas.html/document_view
- 58 http://scf.rncan.gc.ca/pages/64?lang=fr_CA
- 59 Ibid note 45.
- 60 <http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=F93CD795-1>
- 61 <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-8.6/page-1.html>
- 62 <http://www.rncan.gc.ca/developpement-durable/strategie-ministerielle/2551>
- 63 <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-8.6/page-1.html>
- 64 <http://www.climatechange.gc.ca/dialogue/default.asp?lang=Fr&n=E47AAD1C-1>
- 65 <http://www.ceaa.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=B3186435-1>
- 66 En 2011, le sous-ministre a approuvé une nouvelle directive interne de RNCAN sur l'évaluation environnementale, qui mettait à jour la politique environnementale existante sur plusieurs plans, y compris en donnant des précisions supplémentaires sur le processus de gestion des évaluations environnementales stratégiques et en faisant référence à la *Loi fédérale sur le développement durable*, ainsi qu'aux exigences en matière de reddition de comptes tout au long du cycle de préparation de documents du budget principal des dépenses.
- 67 <http://www.rncan.gc.ca/evaluation-environnementale-strategie/579>
- 68 <http://www.rncan.gc.ca/developpement-durable/strategie-ministerielle/2551>
- 69 <http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=C2844D2D-1>
- 70 <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-7.8/index.html>
- 71 <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-7.5/index.html>
- 72 <http://www.rncan.gc.ca/energie/science/2004>
- 73 <http://www.rncan.gc.ca/ecoaction>
- 74 <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/txt/72-fra.html>
- 75 <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/index-fra.asp>
- 76 <http://www.rncan.gc.ca>
- 77 http://scf.rncan.gc.ca/pages/236?lang=fr_CA

- 78 http://scf.rncan.gc.ca/pages/233?lang=fr_CA
- 79 <http://www.reseauxfibrenetworks.ca/> (English Available Only)
- 80 <http://www.rncan.gc.ca/evaluation/rapports/2011/2879>
- 81 <http://www.rncan.gc.ca/evaluation/rapports/2011/6250>
- 82 <http://oe.e.nrcan.gc.ca/Publications/statistiques/acfgam11/faits-saillants.cfm?attr=0>
- 83 http://oe.e.nrcan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/donnees_f/publications.cfm?attr=0
- 84 <http://www.rncan.gc.ca/ecoaction/6445>
- 85 <http://oe.e.nrcan.gc.ca/transports/carburants-remplacement/programmes/ecoenergy-biofuels/11205>
- 86 <http://www.nacsap.org/> (English Available Only)
- 87 <https://nfi.nfis.org/home.php?lang=fr>
- 88 L'indicateur mesure la contribution sur demande de RNCAN aux éléments suivants : 1) processus fédéraux d'évaluation et de reddition de comptes; et 2) Évaluations des ressources minérales et énergétiques (ERME) pour l'aménagement éventuel de parcs nationaux et d'autres sites protégés.
- 89 <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-15.2/>
- 90 http://scf.rncan.gc.ca/pages/93?lang=fr_CA
- 91 <http://www.abandoned-mines.org/home-f.htm>
- 92 <http://www.rncan.gc.ca/evaluation/rapports/2011/3626>
- 93 <http://www.rncan.gc.ca/evaluation/rapports/2011/2766>
- 94 <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-17/>
- 95 Cet indicateur de rendement comprend deux mesures : 1) Pourcentage des données géomatiques ciblées qui sont affichées sur le Web après un contrôle de la qualité réalisé par le Service canadien d'information sur les risques (SCIR); et 2) Pourcentage des données sismiques ciblées affichées sur le Web après un contrôle de la qualité réalisé par le SCIR.
- 96 <http://www.spaceweather.gc.ca/index-fra.php>
- 97 <http://www.seismescanada.rncan.gc.ca/hazard-alea/index-fra.php>
- 98 <http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2012/2012-03-17/html/reg1-fra.html>
- 99 http://cwfis.cfs.rncan.gc.ca/fr_CA/index
- 100 <http://www.rncan.gc.ca/evaluation/rapports/2011/3643>
- 101 <http://www.rncan.gc.ca/evaluation/rapports/2011/2823>
- 102 http://scf.rncan.gc.ca/pages/345?lang=fr_CA
- 103 http://scf.rncan.gc.ca/pages/237?lang=fr_CA
- 104 Mesuré d'après le nombre de nouvelles parcelles cadastrales ajoutées au Système d'arpentage des terres du Canada. Veuillez consulter le site : <http://clss.rncan.gc.ca/index-fra.php>
- 105 Mesuré d'après la production d'imagerie de télédétection et le nombre de téléchargements de données de télédétection. Veuillez consulter le site : <http://www.asc-csa.gc.ca/fra/satellites/radarsat/default.asp>
- 106 <http://www.rncan.gc.ca/sciences-terre/produits-services/services-plateau-polaire/11629>
- 107 <http://www.rncan.gc.ca/evaluation/rapports/2012/6324>
- 108 http://www.international.gc.ca/about-a_propos/oig-big/2011/evaluation/cecsp_ppcec11.aspx?lang=fra&view=d
- 109 <http://www.rncan.gc.ca/fonds-geomatique-2008-09/405>
- 110 <http://www.pco.gc.ca/oic-ddc.asp?lang=fr&txttodate=&txttprecis=shared+services&page=secretariats&txtoicid=&txtact>

[=&txtbillno=&blndisplay=&txtfromdate=&txtdepartment=&txtchapterno=&txtchapteryear=&viewattach=24978&rdocomingintoforce=&dosearch=search+/+list&](#)

¹¹¹ <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-eng.aspx?id=18830§ion=text>

¹¹² <http://www.rncan.gc.ca/publications/accueil/604>

¹¹³ <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/index-fra.asp>.

¹¹⁴ <http://contact-contactez.rncan-rncan.gc.ca/index.cfm?lang=eng&sid=7>